

ANDROY - WIERDE

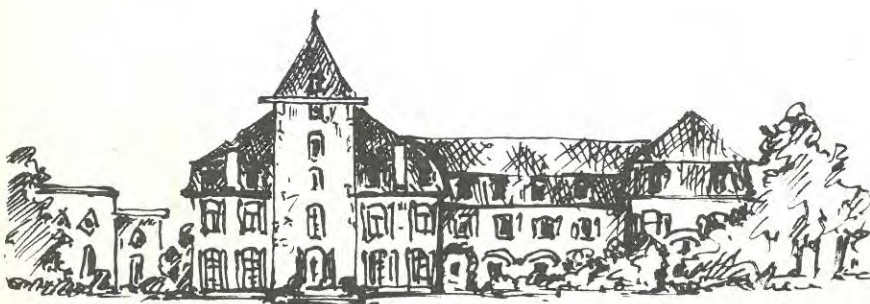


# LE CRESPON



Numéro 6  
OCTOBRE 1990

*LE CRESPON, BUSINESS VALLEY???*



Cette revue est éditée en février, juin et octobre par l'A.S.B.L. "Le Crespon". Elle constitue un des moyens d'action de l'association dont les objectifs ont été définis de la manière suivante:

" ... l'association a pour objet la récolte, la conservation et la mise en valeur de toute pièce, de tout document ou de toute trace matérielle et orale témoignant des us et coutumes de Wierde et d'Andoy, ancienne commune de Wierde. L'association a également pour objet l'animation du village, dans le respect des traditions locales, sa valorisation et l'organisation de manifestations diverses, à caractère culturel, ou susceptibles d'intéresser la collectivité locale. Pour atteindre ses objectifs, l'association s'appuiera sur la collaboration des associations, différents musées ou organismes, tant officiels que privés, consacrés au même idéal et, d'une manière générale, de toute autre personne morale ou physique..."

C'est une revue qui, au travers de ces objectifs, espère vous faire connaître autrement votre village afin peut-être d'y vivre mieux.

C'est une revue qui n'existe qu'avec VOTRE participation.

### COMMENT S'ABONNER?

Les trois numéros annuel de la revue coûtent 150 francs. Vous pouvez vous y abonner, soit:

- par un virement au compte C.G.E.R. 001-2035555-86 de l'a.s.b.l., 98, rue Grande à Wierde;
- par un versement en argent liquide auprès de Marcel Bertrand (Téléphone: 081/400292).

### SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b>		3
<b>IL ETAIT UNE FOIS ...</b>		
La vie quotidienne à Wierde en 1940		13
Trois promenades (et des légendes)		17
<b>DES GENS DE CHEZ NOUS</b>		
Hommage à Jacques Renard		27
<b>NOTRE VILLAGE</b>		
Le Crespon, bu siness valley???		4
Prière pour des amortisseurs fatigués...		35
Andoy-Wierde, village fleuri!		36
Les vicinaux... passent enfin par la rue de Jausse		38
<b>CE QUI SE PASSE</b>		
Point vert ADEPS à Wierde		8
Quand le fort d'Andoy ouvre ses portes...		10
Mai 40 - mai 90: un projet d'école		12
La saint Jean		28
A l'école maternelle: un module de psychomotricité		31
La vie des clubs		32
<b>LE PETIT CRESPON</b>		19
<b>VOTRE AVIS</b>		38

MEMBRES DE L'A.S.B.L.	ADRESSES	TELEPHONES
Bertrand, Marcel	15, rue du Perseau	40 02 92
Bette, José	131, rue des Balaives	40 07 99
Culot, Marie-Anne	1, rue de Gesves	40 08 95
Dahin, Luc	23, rue Grandé	40 09 93
de Moreau, Baudouin	château d'Andoy	40 06 76
Donnet, Geo.	17, rue du Vieux Fermier	40 06 85
Lemineur-Trefois, Jacqueline	rue de Barsy - 5383 Flostoy	083/611013
Marchal, Jacky	5, avenue du Parc d'Andoy	
Moreaux, Baudouin	34, rue du Perseau	40 01 22

<b>COMITE DE REDACTION:</b>	J.Bette, G.Donnet, J.Mathieu, B.Moreaux, Ph.Pirlot.
<b>REGIE PUBLICITAIRE:</b>	L.Dahin.
<b>DESSINS:</b>	A.Loffens, J.Mathieu.

Ed.responsable: G.Donnet  
17, rue du vieux fermier  
5141 - Wierde

Les articles publiés n'engagent que leurs rédacteurs. Les textes, photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs (loi du 22 mars 1886).

## EDITORIAL

Le long de la rue du fort d'Andoy, les blés, fatigués d'un soleil généreux à l'excès, ont le doré appétissant d'une promesse de pain frais.

Cette image bucolique, qui ne sera hélas plus qu'un souvenir quand vous lirez ces lignes dans les premières brumes de l'automne, il est urgent d'en profiter: c'est une image en voie de disparition. Car le village se métamorphose et devient au fil des ans une excroissance résidentielle de la ville. Résidentielle et commerciale: sur la Nationale 4 se greffent déjà quelques rameaux de commerce et de service. Ce n'est qu'un début; le greffon que l'on nous prépare est tellement gros qu'il risque de changer complètement le paysage; Jacky Marchal vous explique comment la vallée du Crespon est en passe de devenir un zoning commercial. Alerte! Il ne faudrait pas que cette implantation soit une défiguration.

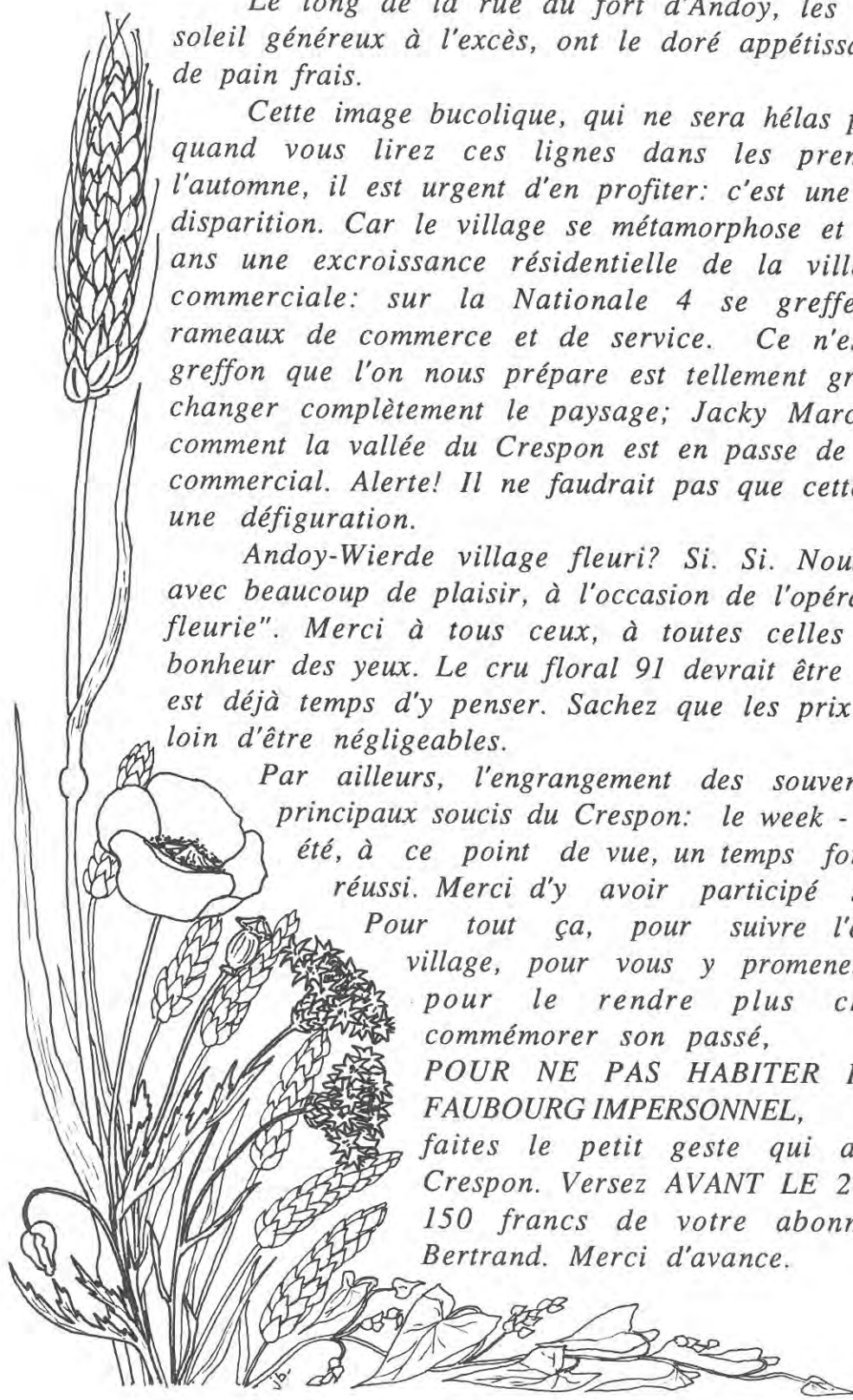
Andoy-Wierde village fleuri? Si. Si. Nous l'avons constaté avec beaucoup de plaisir, à l'occasion de l'opération "Namur, ville fleurie". Merci à tous ceux, à toutes celles qui élaborent ce bonheur des yeux. Le cru floral 91 devrait être meilleur encore; il est déjà temps d'y penser. Sachez que les prix du concours sont loin d'être négligeables.

Par ailleurs, l'engrangement des souvenirs est l'un des principaux soucis du Crespon: le week - end du 20 mai a été, à ce point de vue, un temps fort particulièrement réussi. Merci d'y avoir participé si chaleureusement.

Pour tout ça, pour suivre l'évolution de votre village, pour vous y promener en connaisseur, pour le rendre plus chaleureux, pour commémorer son passé,

**POUR NE PAS HABITER IDIOT DANS UN FAUBOURG IMPERSONNEL,**

faites le petit geste qui assure la vie du Crespon. Versez **AVANT LE 20 DECEMBRE** les 150 francs de votre abonnement à Marcel Bertrand. Merci d'avance.



G. Donnet

# LE CRESPON, BUSINESS VALLEY ? ? ?

## CREATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (industrielle, P.M.E, services... ) A WIERDE

■ Au milieu des années soixante, le Bureau Economique et les Intercommunales ont lancé un programme de zones industrielles, notamment dans la région de Namur ; ces zones devaient répondre partiellement aux demandes d'implantation de sociétés étrangères qui visaient une pénétration du marché européen, et partiellement aux besoins d'entreprises belges qui cherchaient à s'implanter ou à se transférer pour se développer.

■ Le choix des implantations de ces sociétés de taille souvent importante se faisait en fonction principalement de l'attraction de gros centres industriels ou urbains : Anvers, Bruxelles, Liège, Charleroi.

■ Avec l'évolution de l'informatique, la spécialisation nécessaire du personnel, la sophistication des outillages de production et des technologies, l'évolution vers le tertiaire et la conjoncture aidant, les demandes d'implantation se sont déplacées vers des régions (dont Namur) qui possèdent d'autres atouts : capitale de la Wallonie, cadre de vie, secteur tertiaire développé.

■ Pour ce qui concerne Namur, les zones retenues couvraient une superficie totale d'environ 210 ha, répartis en 3 zones : Naninne (± 70 ha), Rhines (± 70 ha) et Malonne (± 70 ha) et 2.700 emplois ont été créés.

Les terrains ont été équipés avec les subventions de la Région wallonne (80 %) et il ne subsiste actuellement, pour la ville de Namur, que ± 5 ha disponibles.

■ Ces zones industrielles autour de Namur étant presque saturées, il est nécessaire, pour répondre aux besoins futurs, d'envisager dès à présent la création de nouvelles zones en sollicitant, si nécessaire, la modification du plan de secteur et en les affectant en zones compatibles avec les implantations souhaitées.

■ Les délais (procédures, acquisition et début de travaux d'équipement) peuvent être estimés entre 3 et 5 ans.

■ L'équipement des nouvelles zones se ferait par phases en fonction des moyens financiers et des possibilités de subsides de la Région Wallonne.

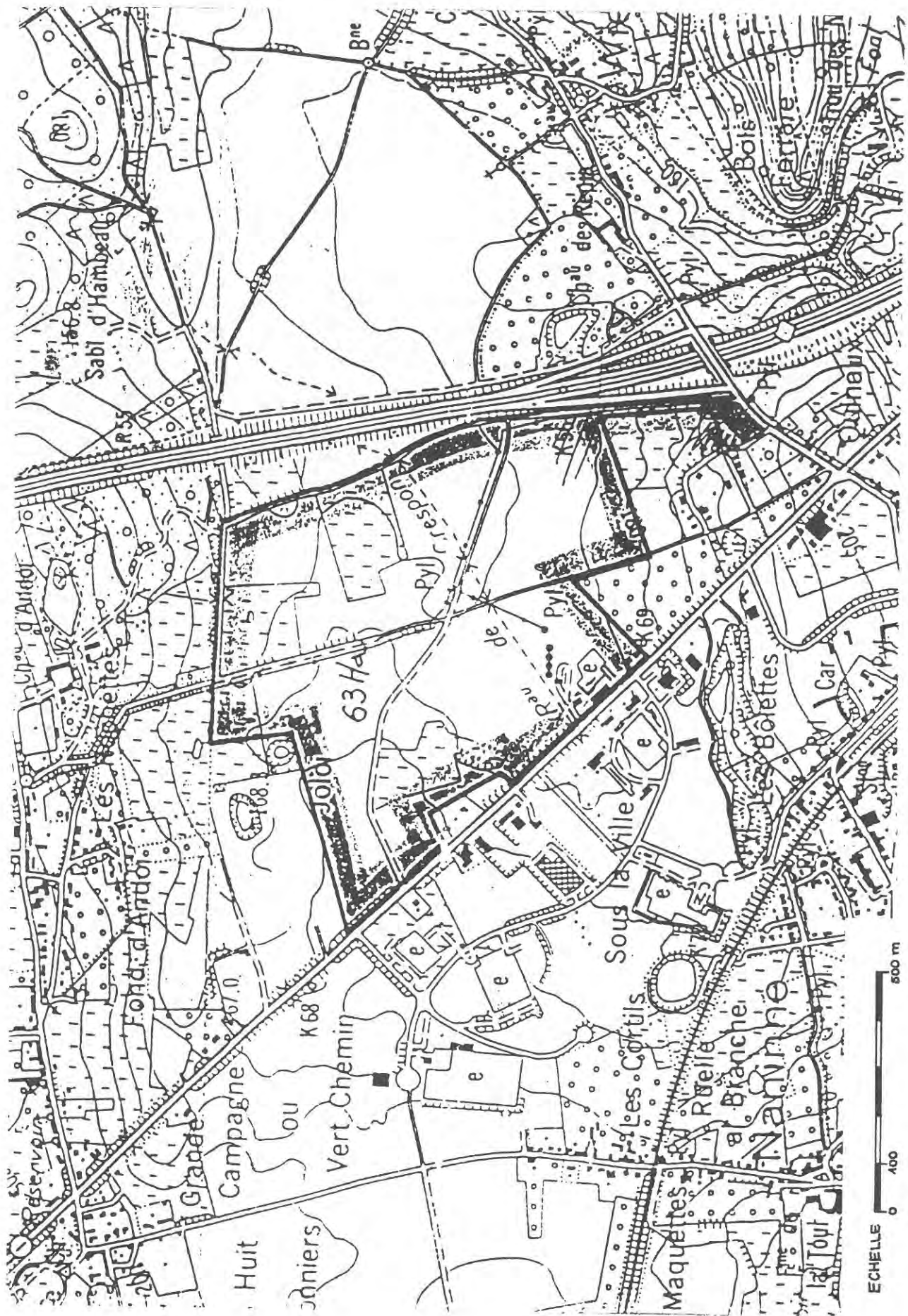
■ Trois nouveaux espaces ont été retenus par le Conseil d'Administration de l'Intercommunale de la Région namuroise. Il s'agit de Wierde, extension de Naninne (± 63 ha), Rhines, extension le long de la N4, à côté de Kraft (± 75 ha) et Bouge-Poteresse (± 75 ha). La ville de Namur devrait donc prendre position au niveau de l'affectation de ces nouveaux terrains pour pouvoir répondre aux demandes d'ici 3 à 5 ans.

■ Comme éléments positifs d'attractivité de Namur, on peut relever :

- Namur, centre géographique en région wallonne et sa situation entre Bruxelles, capitale de l'Europe et Luxembourg.

- Namur, sa situation à mi-distance entre Paris-Lille et la Ruhr.

- Namur, capitale de la Wallonie -



ECHELLE 0 400 500 m



*Un meuglement de protestation.*

centre tertiaire important, ses écoles, ses facultés, ses commerces, ses loisirs.

– Décentralisation de Bruxelles vers le Brabant Wallon (qui ne dispose plus de terrains industriels équipés) et vers la région de Namur.

■ Sauf Bouge, les implantations sont fonction de la volonté de bénéficier des infrastructures existantes pour les parcs, puisqu'il s'agit d'extensions. Le site de Bouge est, quant à lui, intéressant dans la mesure où il possède deux accès à l'autoroute des Ardennes et à l'autoroute de Wallonie via la chaussée de Louvain et la route de Hannut.

■ En ce qui concerne la zone de Wierde, le choix du Bureau Economique s'est porté sur les terrains situés entre l'autoroute et la RN 4, en face du parc industriel de Naninne ; ces terrains représentent une superficie d'environ 63 ha.

Raisons de ce choix :

- accès autoroutier – bonne situation publicitaire,
- développement des activités vers le sud de Namur,
- égouttage aisément réalisable,

– limitation de la zone en fonction de la proximité de l'habitat, de vergers, mais en incluant les entreprises existantes (caravanes, produits pétroliers).

■ Lors de l'examen, en Assemblée Consultative d'Aménagement du Territoire de la ville de Namur, des propositions du Bureau Economique d'équipement de nouvelles zones, la discussion a porté sur l'approche globale du développement économique de la région namuroise et l'aménagement de son territoire.

■ Il s'avère que les investisseurs potentiels en terre namuroise sont nombreux et qu'ils recherchent la proximité d'autoroutes.

■ Le président – le bourgmestre Close – a souligné le fait qu'il convient que l'architecture des bâtiments à implanter dans les zones de développement soit particulièrement soignée "pour ne pas refaire la même erreur que ce qui existe actuellement le long de la RN 4" (sic).

■ Il est vrai, et le problème a été soulevé lors de cette réunion, que l'implantation de garages et de commerces divers le long de la RN 4 dénature de façon irréversible l'environnement.



*Le bâtiment de l'Union des Classes Moyennes : un bel exemple d'intégration dans le paysage.*

Photos G.Donnet

■ Seul, le complexe de l'U.C.M., et seul bâtiment d'une qualité architecturale certaine, a été harmonieusement implanté, évitant ainsi remblais disgracieux et encore "écrans" de verdure.

En ce qui concerne les autres établissements commerciaux, il s'agit de constructions d'une rare banalité qui pourraient être implantées en n'importe quel endroit ... de Wallonie (ou ailleurs) pour autant que le terrain soit plat...

Or, on constate que chacun a, à grands frais !, remblayé son terrain pour se trouver au niveau de la route.

L'arrière de ces établissements, vu de la rue du Fort d'Andoy, est lamentable.

On a réalisé là un mauvais aménagement du territoire qui serait encore accentué par la plantation "d'écrans" de verdure que d'aucuns souhaiteraient pour cacher ces laideurs.

Ne pouvaient-ils pas s'implanter ailleurs dans un site mieux approprié ?

■ Il faut donc éviter un aménagement aussi anarchique du territoire ailleurs.

Une zone de développement économique peut garantir une implantation harmonieuse d'entreprises diverses, avec toute l'infrastructure nécessaire à leur expansion.

■ Néanmoins, si le zoning de Wierde se réalise demain, il faudra veiller à ce que les entreprises qui s'y implanteront ne soient pas polluantes et ne dégradent pas l'environnement tel qu'on peut le voir de la rue Grande à Andoy.

■ Mais le chemin est encore long avant sa mise en chantier puisque la procédure administrative préalable est de 3 à 5 ans.

■ De plus, cette zone, comme les autres d'ailleurs, est prévue pour répondre aux demandes des investisseurs pour les prochaines 25 années.

■ Lors de la procédure de modification du plan de secteur sollicité par l'Intercommunale en vue de permettre l'affectation de ces terrains en zone industrielle et/ou artisanale, P.M.E. et de services, chaque citoyen pourra faire ses remarques et observations sur l'affectation de sol proposée.

Autant savoir ...

Jacky Marchal

Secrétaire de l'A.S.B.L. "Le Crespon" (\*)

(\*) : Jacky Marchal est membre de l'Assemblée Consultative d'Aménagement du Territoire de la ville de Namur et membre de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles pour la Région Wallonne.

## POINT VERT ADEPS A WIERDE

Dimanche 4 février 1990. 08 heures.

La banderole "ADEPS" n'est pas encore accrochée au mur de la ferme "Culot". La salle Saint Joseph sommeille toujours, préparée depuis la veille à sa fonction de secrétariat d'un "point vert". Pourtant les premiers marcheurs sont déjà là. Les équipes de contrôle du fléchage se mettent en route. Elles auront fort à faire car la tempête et la pluie ont sévi une bonne partie de la nuit emportant bon nombre de flèches détrempées.



L'équipe d'accueil des marcheurs ne tardera pas à briller dans son rôle de "public relations", dans cette atmosphère détendue et bon enfant des marches ADEPS.



Vers 10 00 heures, les premiers marcheurs rentrent déjà et s'offrent le petit déjeuner. Dehors, les chauffeurs commencent à chercher des emplacements de parking, sous un soleil généreux qui leur tiendra compagnie toute la journée.

11 heures 30. La cuvée du Tronquoy confirme une fois de



plus son succès, arrosant copieusement gâteaux, quartiers de tarte et pistolets savamment fourrés. On regrette un peu l'absence de soupe "maison". On y pensera l'an prochain.

L'après-midi s'écoule paisiblement et paraît fort appréciée par les marcheurs-promeneurs "en famille". Le petit plan remis au secrétariat,

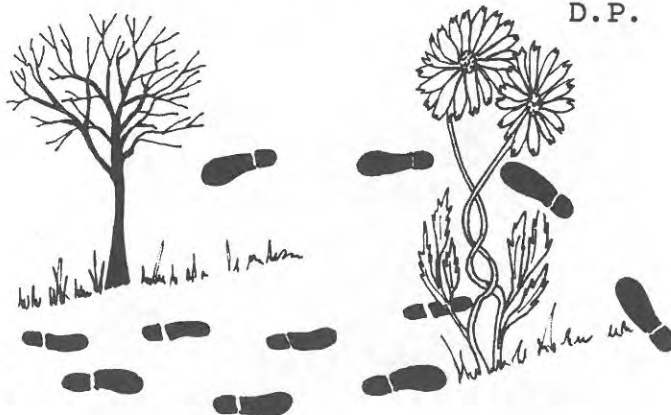
fort apprécié des enfants, permettra d'éviter que papa se perde.

A 18 00 heures, le secrétariat clôture ses activités sur un bilan très positif pour une "première": 337 marcheurs ont sillonné nos champs et nos collines en espérant un nouveau rendez-vous en 1991.

Il est déjà temps d'y penser.

Photos G.Donnet

\* Point Vert 91 : les Compagnons du Tronquoy vous fixent rendez-vous au dimanche 3 février 1991, avec trois nouveaux circuits de 5, 10 et 20 km, à la découverte d'autres sites, d'autres légendes...



En février, l'école communale d'Andoy-Wierde a accueilli, à la salle Lizée, le tournoi de couyon organisé par les écoles du sud de Namur. Gros succès !



# QUAND LE FORT D'ANDROY OUVRE SES PORTES...

*Assoupi depuis cinquante ans...*



Photo G.Donnet

*le fort est ressuscité. pendant trois jours !*



Photo M.Bertrand

■ Mai 40 ... mai 90 : un recul de 50 ans pour se souvenir d'un mois terrible, qui reste inscrit dans les mémoires et dans les manuels d'Histoire.

Le fort d'Andoy : un lieu privilégié de notre histoire locale. Les habitants le connaissent mais bien peu avaient eu l'occasion d'y pénétrer.

Voici réunies les composantes d'un projet intéressant que "Le Crespon" réalisa les 19 et 20 mai : rendre hommage aux hommes qui ont vécu ces événements dramatiques et permettre aux habitants de Wierde de se rappeler ou bien de découvrir ces faits significatifs de notre passé.

■ Les visiteurs pouvaient ainsi à travers une première exposition, "Le village d'Andoy en mai 40", apercevoir l'aboutissement d'un projet pédagogique de l'école du village. Sur des panneaux, les élèves collèrent la photographie d'un parent qui était âgé, en 1940, de 10-12 ans, (documents parfois émouvants car pris le jour de l'évacuation) à

proximité d'une de leur propre photo en 1990.

■ Une seconde exposition, introduction utile avant la visite, révélait l'histoire du fort, les plans, l'armement utilisé.

■ Pour les personnes soucieuses de mieux comprendre cette époque deux publications leur étaient proposées : la réédition du "Fort d'Andoy" de Monsieur Bette et "La cloche de feu" de Monsieur Donnet, oeuvre basée sur les récits de la vie de 9 personnes représentatives de ce qui s'est passé en mai 40.

■ Le 20 mai, la cérémonie d'hommage aux anciens du fort débuta par une messe. Les enfants de l'école maternelle, avec l'aide de Madame Lambillon, leur offrirent dans ce site particulièrement bien aménagé une fresque, signe de respect et d'espérance. Lors d'une brillante allocution, on se souvint de l'héroïsme de la garnison.

■ Par leur présence, plusieurs person-

nalités manifestèrent aux anciens leur soutien et leur reconnaissance. Monsieur le Major Willems remplaçait le Commandant militaire de la province de Namur.

Monsieur Amand Dalem, ministre de la Région wallonne ainsi que Monsieur Mahoux, sénateur et Monsieur Poncelet, conseiller provincial et communal assistèrent à la cérémonie.

Monsieur Close et les échevins de la ville de Namur, retenus par d'autres obligations, s'étaient excusés.

Messieurs Reuter et Lamblot représentaient la direction des écoles communales.

Les drapeaux des anciens du fort et de la section locale des anciens combattants participaient à la manifestation. Ce fut avec émotion qu'on évoqua le décès des anciens.

■ Mener à bien ces deux journées fut un travail considérable de préparation tant pour les expositions, que pour l'aménagement du fort et de ses environs.

Pour rassembler photos, documents, objets en vue de l'exposition "mai 40", la classe de Madame Lemineur a participé à une émission de télévision "Jamais deux sans toi". C'était Stéphanie Lafontaine qui y était la porte-parole de sa classe.

Il s'en suivit un long travail de tri et de présentation des documents. Cette tâche délicate de préparation, de collage, de mise en page fut l'oeuvre de Madame Jacqueline Blondiaux. Les panneaux ainsi réalisés furent présentés au fort. La décoration florale de Madame de Jamblinne apporta une touche particulière de beauté à l'exposition. Les personnes qui avaient raté le rendez-vous du 19 et 20 mai pouvaient encore, quinze jours plus tard, découvrir le travail des élèves à l'école communale d'Andoy.

Pour rendre le fort accessible, il fut nécessaire d'entreprendre de gros travaux d'aménagement. Le nettoyage de quelques salles, du fossé de gorge, des couloirs, l'organisation de l'itinéraire de la visite, l'agencement du système électrique, la réalisation d'un escalier et

tant d'autres tâches furent accomplies. Quelques chiffres vous feront mieux comprendre quelle fut l'ampleur du travail effectué : 7 camions d'immondices et de ferrailles évacués, 20 heures d'engins (bulldozer, rouleau), 700 heures de travail/homme prestées par l'armée, les ouvriers de la ville, les scouts, le Crespon.

Les publications furent aussi l'aboutissement de centaines d'heures de recherches, de visites, d'interviews, de rédaction, de traduction. Ces travaux permirent de mettre en lumière ce qui s'est passé vraiment au fort en mai 40. La traduction du journal de campagne de l'unité allemande qui l'attaqua était un élément nouveau et considérable dans la relation la plus objective des faits.

Le dimanche, il fallut préparer la messe commémorative, assurer l'enchaînement des interventions, disposer les lieux, prévoir les chaises, l'autel, etc...veiller aux derniers détails...

■ Pour assurer le succès de ces journées, quelques ingrédients supplémentaires - souvent indépendants de la volonté des organisateurs - devaient être ajoutés.

D'abord, le beau temps. Pas de problème, il fut de la partie pendant ces deux jours.

Ensuite, il fallait éviter les accidents toujours possibles compte tenu que les endroits visités n'étaient pas toujours d'un accès facile. Des chutes auraient pu se produire. Là encore, tout se passa bien.

Enfin, aucun incident technique ne fut à déplorer : le matériel tint le coup.

Les guides, des élèves de classes terminales, tous extérieurs au village, - ce fut fait à dessein, pour que le regard porté sur ce passé ne soit pas celui de spécialistes mais de jeunes de notre époque - encadraient les groupes de visiteurs, les informaient tout en les acheminant vers les coupoles à obusiers.

Pour que les parents puissent visiter en toute quiétude le fort et les expositions, la ligue des familles proposait de garder les petits en toute sécurité.

Pendant ce week-end, les Compagnons du Tronquoy ne ménagèrent pas leur peine. Ils firent découvrir à plus d'un leur prestigieuse cuvée.

Quant au public, il était venu nombreux, près de 2.000 personnes : habitants du village ou des environs, visiteurs parfois plus lointains mais toujours curieux de découvrir le fort d'Andoy.

Cette manifestation répondait, sans nul doute, à l'attente des Anciens du Fort d'Andoy. Ceux-ci, par leurs réactions, exprimèrent leur pleine satisfaction.

■ Ces journées signifiaient, pour le Crespon, une somme de travail impressionnante (plus de 2.000 heures).

Que tous ceux qui ont aidé à la

réalisation de cet ambitieux projet, de quelque manière que ce soit, soient chaleureusement remerciés.

Le Crespon cherche à faire revivre le passé de nos localités d'Andoy et de Wierde tout en permettant aux habitants de mieux se connaître. Cet objectif se concrétisait lors des animations du 19 et 20 mai.

Au fort, des personnes ont vu, ont appris et compris des faits. D'autres se sont rencontrées, se sont retrouvées, ont partagé leurs émotions.

Peut-on parler de succès ? Laissons aux visiteurs le soin d'apprécier.

B. MOREAUX

---

## MAI 40 – MAI 90 : UN PROJET D'ECOLE

*"Chers enfants,*

*Je me réjouis de vous voir en ce jour devant moi, joyeuse jeunesse d'un pays béni.*

*Songez que les choses admirables que vous apprenez à connaître dans nos écoles sont l'oeuvre de plusieurs générations, créées dans tous les pays de la terre avec un effort enthousiaste et beaucoup de peine.*

*Tout cela est déposé entre vos mains comme un héritage, de manière que vous le recueilliez, que vous le vénériez, que vous le développiez et que vous le transmettiez un jour fidèlement à vos enfants.*

*C'est ainsi que, mortels, nous sommes immortels en ceci que nous créons en chacun des oeuvres durables.*

*Si vous y pensez toujours, vous trouverez un sens à la vie et à l'effort et vous acquerrez une juste opinion à l'égard des autres peuples et des autres temps."*

A. Einstein

Par des enquêtes, des recherches, des photos d'objets... dans le patrimoine local, les enfants ont découvert des traces laissées par des générations antérieures encore accessibles: parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

Ils ont manifesté un intérêt d'autant plus vif que les témoignages à recueillir constituaient la base d'une relation privilégiée avec un aîné.

Ces démarches étaient efficaces puisqu'elles constituent la base de l'exposition organisée lors de la fête de l'école le 2 juin.

Grâce à ces activités, mes élèves prennent et prendront conscience de leur environnement, se déplacent dans le temps afin de se situer dans l'histoire des hommes et se voient agents de l'histoire.

Ils rejoignent concrètement les finalités de l'Eveil: Eveil de la curiosité, de l'affectivité, de l'intelligence et du sens relatif. L'histoire aura bien été au

service de l'enfant qui aura trouvé la joie dans le travail et dans la connaissance.

Madame Lemineur, institutrice.

## LA VIE QUOTIDIENNE A WIERDE EN 1940

Chaque village possédait une école. L'école de Wierde se situait près de l'église. On ne connaissait pas les classes maternelles.

Les enfants âgés de 6 ans allaient à la messe à jeun avant d'aller à l'école. Le premier arrivé allumait le poêle. L'instituteur distribuait du cacao chauffé sur le poêle.

L'école était mixte. Les enfants allaient à l'école du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30; le samedi jusque 15h00. Le jeudi après-midi repos!

Les élèves avaient des plumes qu'ils trempaient dans les pots à encre. Ils remplissaient les fiches de calcul ou de français avec ces dernières. Ils avaient aussi des touches pour écrire sur les ardoises.

Une partie du village a eu l'électricité en 1939. Les autres devaient s'éclairer avec des lanternes pour l'extérieur et pour l'intérieur des quinquets ou des bougies. Il n'y avait ni salle de bain ni tv. Les maisons ne possédaient pas l'eau courante. Il fallait aller chercher l'eau aux puits ou à la fontaine. Chaque fermier conduisait ses vaches l'un après l'autre au ruisseau.

Dans les maisons les plafonds



étaient peints à la chaux mélangée avec des crins de cheval et des déchets de paille. C'était assez chaud! Les gens se chauffaient au bois et au charbon.

Les brosses n'existaient pas encore, elles étaient confectionnées avec des branchettes de bouleau.

Les gens n'allaient pas beaucoup au magasin. Ils mangeaient ce qu'ils produisaient: poules, lapins, oeufs, légumes du jardin. Les supermarchés n'existaient pas. Ils y avait un four pour cuire le pain de toutes les maisons.

Dans chaque famille un ou

deux cochons étaient tués chaque année. On n'était pas si gâté que maintenant! A la Saint-Nicolas, les enfants recevaient une orange.

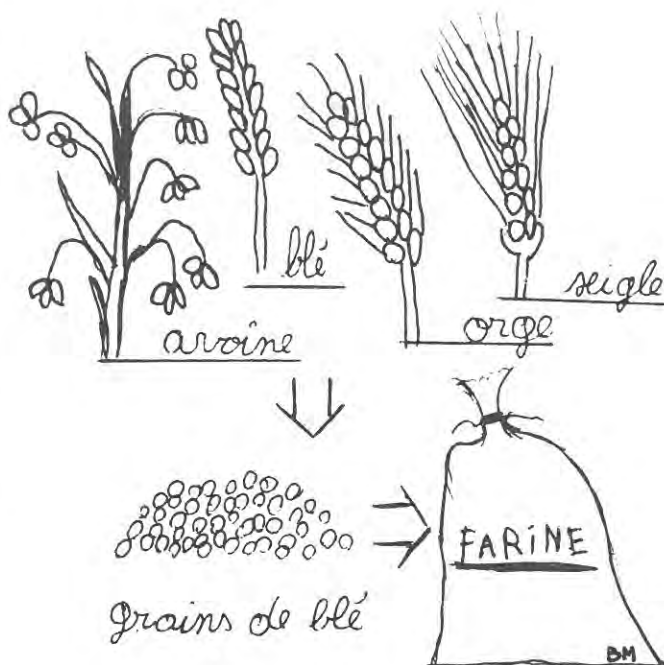
Les femmes s'habillaient très long et les hommes portaient des sarraus bleus. Beaucoup allaient encore en sabots à la messe.

Les femmes avaient les cheveux courts et elles ne pouvaient pas porter de mini-jupes comme maintenant ni de pantalons.



Les voitures étaient rares: il y en avait trois à Wierde, dont une chez mon arrière grand-père. Les gens n'étaient pas mécanisés, on trayait et arrachait les betteraves à la main, etc... Il n'y avait pas de moissonneuses, seulement des lieuses. Pour faire les meules, toutes les personnes du village participaient à cette besogne.

Beaucoup de main-d'oeuvre du village travaillait dans les fermes. Jules m'a dit: "Avant le personnel ruinait le fermier; maintenant ce sont les machines". En 1940, nombreux étaient les glaneurs. Ils ramassaient en une après-midi 5 kilos de froment qu'ils al-



laient moulin au moulin pour en faire du pain.

La plupart des ouvriers travaillaient dans des fosses à terre plastique. Le samedi, ils buvaient beaucoup d'alcool dans les nombreux cafés et certains passaient parfois la nuit dans les fossés.

La majorité des clôtures des prés étaient principalement des haies. En hiver, les plus fûtés réparaient les trous en tressant des fines branches. Les haies sont fort écologiques car elles retiennent la neige et abritent beaucoup d'animaux.

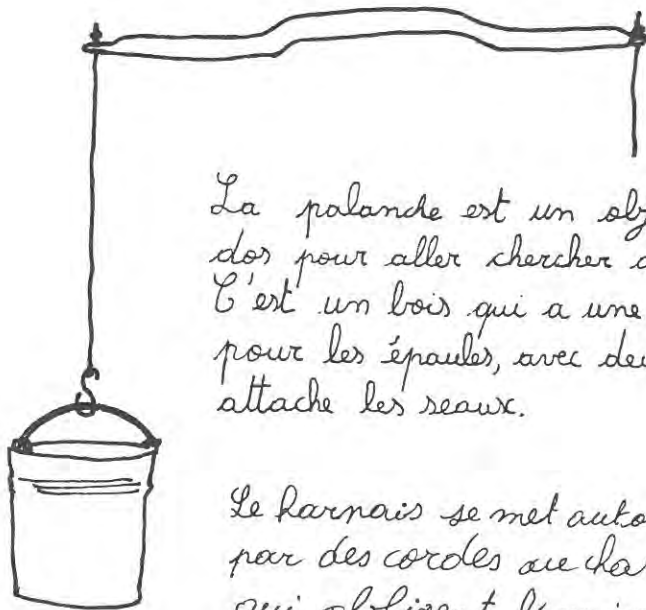
Les familles étaient nombreuses, parfois sept ou huit enfants ou plus. Les gens s'entendaient beaucoup mieux que maintenant et ils se faisaient des blagues amicales.

La vie était plus calme parce qu'il y avait moins de voitures, d'animaux, de stress, etc... On avait plus de temps libre.

Benoît Wautier et les élèves de 4°, 5° et 6° années d'Andoy Wierde.

Dans les maisons, il y avait deux fers à repasser. On en faisait chauffer un et pendant qu'on repassait, l'autre chauffait sur le feu

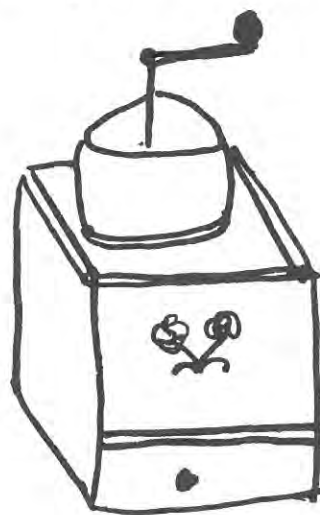
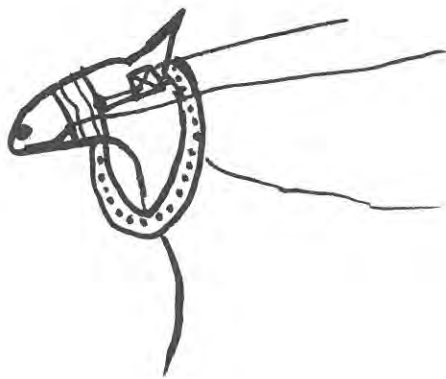
Virginie



La palanque est un objet que l'on portait sur son dos pour aller chercher de l'eau à la fontaine du village. C'est un bois qui a une drôle de forme, fait spécialement pour les épaules, avec deux ficelles et deux crochets où on attache les seaux.

Joël

Le harnais se met autour du cou du cheval et est rattaché par des cordes au chariot. Il est pourvu d'yeillères qui obligent l'animal à regarder devant lui.



Alain

Le moulin à café sert à broyer les grains de café. On les met entre ses jambes et on tourne la petite manivelle.

Il y a un petit tiroir dans le fond.

C'est là que les grains broyés arrivent.

Dimitri.



Samedi, 2-6-90

Extraits du livre d'or de l'exposition présentée par les enfants.  
Les visiteurs étaient priés d'utiliser la plume Ballon, comme en 1940.

Quelle joie de retrouver après...  
quelques années l'usage de cette  
plume qui nous donna tant  
de "pattes de mouches"

Grand merci pour tout

Daisy Roland.

Bravo pour votre exposition qui  
a réveillé tant de souvenirs  
d'enfance

A. LaHaye

Que de souvenirs évoqués grâce à votre  
belle exposition : après 40 années d'enseignement.

Merci.

Kelner Maurice.

Je suis venu et bien content  
d'être venu. admirer les trésors  
accumulés à l'occasion  
de l'exposition

A. Chérasse



## TROIS PROMENADES (ET DES LEGENDES)

Les vacances sont bien finies, et vous avez la nostalgie des horizons lointains.... mais il suffit d'aller vous balader sur le Chemin de la Résistance (entre le Fort d'Andoy et le Château de Mozet) pour élargir superbement votre horizon !

Nous reproduisons ci-contre les itinéraires mis au point par les Compagnons du Tronquoy à l'occasion du "Point Vert ADEPS" du 4 février 1990.

Rien ne vous empêche de les suivre dans l'un ou l'autre sens, de "sauter" de l'un à l'autre, de scinder le plus long en plusieurs petites promenades.

### ■ Circuit de 5 km : "PAR MONTS ET PAR VAUX".

Sur les Tiennes et le long du Tronquoy, ces 5 (ou 6 !) km vous donneront l'occasion de relire les pages consacrées aux Nutons (Crespon N° 4 - p. 17). Nous y ajouterons la version de Félix Rousseau, extraite de "Légendes et coutumes du pays de Namur" :

"La croyance aux Nutons fut très répandue dans le pays de Namur. Suivant la tradition, il y eut des Nutons, d'une façon générale, dans toutes les localités où il existe des cavernes. Les Nutons étaient des nains, au teint basané, aux yeux noirs et vifs, à la mine éveillée et avenante. Ils ressemblaient, disait-on, à des "petits vieux papas". Ils habitaient exclusivement les grottes et les trous dans les rochers. Jamais ils ne se montraient pendant le jour. La nuit on en apercevait parfois parmi les broussailles, aux alentours de leurs trous. De temps à autre, à la belle saison, ils sortaient en nombre, et se livraient à de joyeuses gambades sur l'herbe fleurie des prés. Ces êtres singuliers étaient d'excellents ouvriers en toute espèce de métiers : forgerons, taillandiers, rémouleurs, chaudronniers, tisserands, cordonniers, etc... Leurs femmes, les Nutonnes, étaient d'habiles lingères..."

Une autre piste ? Willy Lassance, ancien animateur du Fourneau Saint-Michel, constate que, bien souvent, là

l'on raconte des légendes de Nutons, on trouve des traces d'une ancienne industrie du fer ... ?

### ■ Circuit de 10 km : "DES TOURS ET DETOURS".

De la tour de Wierde à celle d'Andoy, de la tour de Mont-Sainte-Marie à celle de Mozet...une promenade qui nous permet d'apporter une correction à l'article paru dans le Crespon N° 4.

La "tour de Mozet" présentée dans l'itinéraire "Des tours et des hourds" est celle du "Manoir du Royer" (du nom de la famille qui posséda ce domaine pendant la seconde moitié du 16ème siècle), sise au lieu-dit "Piroy".

Contrairement aux tours de Wierde, Andoy et Mont, cette tour ne fut pas, à l'origine, un donjon isolé. Sa construction est postérieure à celle du corps de logis et des dépendances. La tour fut érigée en 1614, ainsi qu'en témoigne un ancrage sur la façade nord. Une peinture de la fin du 16ème siècle "Mozet-Bois Gillet" montre les trois ailes du bâtiment sans la tour. Ce tableau fait partie d'une série d'oeuvres exécutées sur les ordres du duc de Croÿ, dont les reproductions sont rassemblées dans le recueil "Les Beautés du Pays de Namur" conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris. (1)

La rumeur qui fait remonter l'origine de cette tour à l'époque de Charles Martel tiendrait plus de la légende que de la réalité historique.

Cependant, il existait bien à Mozet, au moyen âge, une tour (2), dont une première mention est faite dans un document de 1289, comme bien des Seigneurs de Mozet : "sour la masoure c'ont dist ale Favarche" ou "cortil ele val". (3)

En 1478, on trouve une description plus précise de ce bien, appelé "cortil al favase" ou "cortil del Favaise" et "cense gisante à Mozet en fond del ville", dans le testament d'Arnould V de Mozet : "le



## PAGE BLANCHE

où un lecteur peut écrire tout, absolument tout, ce qu'il veut.

Le samedi 2 juin 1990, c'est la fête de notre école.

Elle est organisée par les institutrices, les élèves; Monsieur Donet et Monsieur Beckers s'occupent des répétitions.

En effet, pour que cette fête soit réussie, nous avons beaucoup travaillé.

Certains font de la danse, d'autres chantent et d'autres font une pièce en Wallon.

Nous allons être à l'école pour 17 h 30 car la fête commence à 18 h.

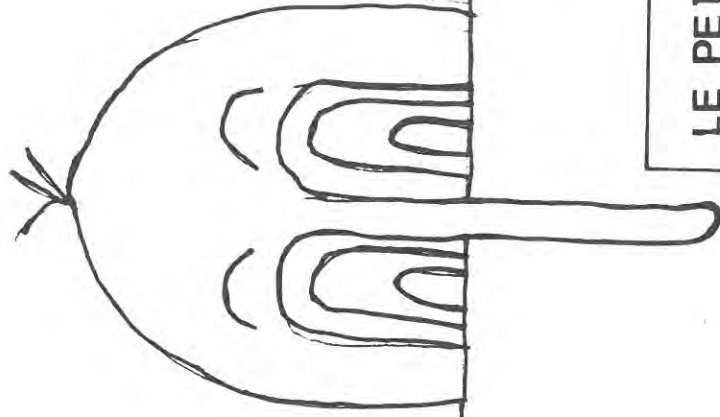
N'oublions pas notre belle exposition qui a eu un grand succès au fort.

Des biscuits, des gâteaux, mousse au chocolat et de la crème seront vendues pour le plaisir de tous.

Nous organisons également une tombola.  
Vivement samedi! Grégory

(vous pouvez aussi envoyer des photos, en NOIR ET BLANC, ou des dessins).

Pages réservées aux enfants  
(et aux adultes qui sont restés enfants)



LE PETIT  
CRESPON PIRATE

Un journal pour les enfants  
fait par les enfants

supplément gratuit au grand Crespion

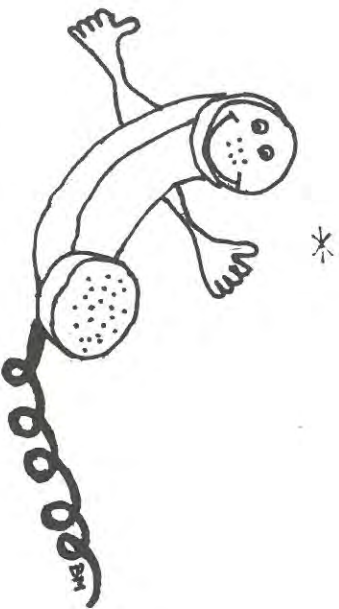
## INFORMATIONS

Maintenant, tu PEUX, mais tu ne dois pas, écrire :

imbécillité (au lieu de imbécillité)  
 vanupied (au lieu de va-nu-pied)  
 abime (au lieu de abîme).

Pour les mots concernés par la réforme de l'orthographe, les "branchés" peuvent composer ORTHOTEL 3615 (minitel français).

Pour tout autre problème (orthographe, grammaire, vocabulaire) téléphone au 02/219 49 33 poste 19 (Maison de la Francité) où ils sont superéquipés pour répondre immédiatement à toutes les questions (\*).



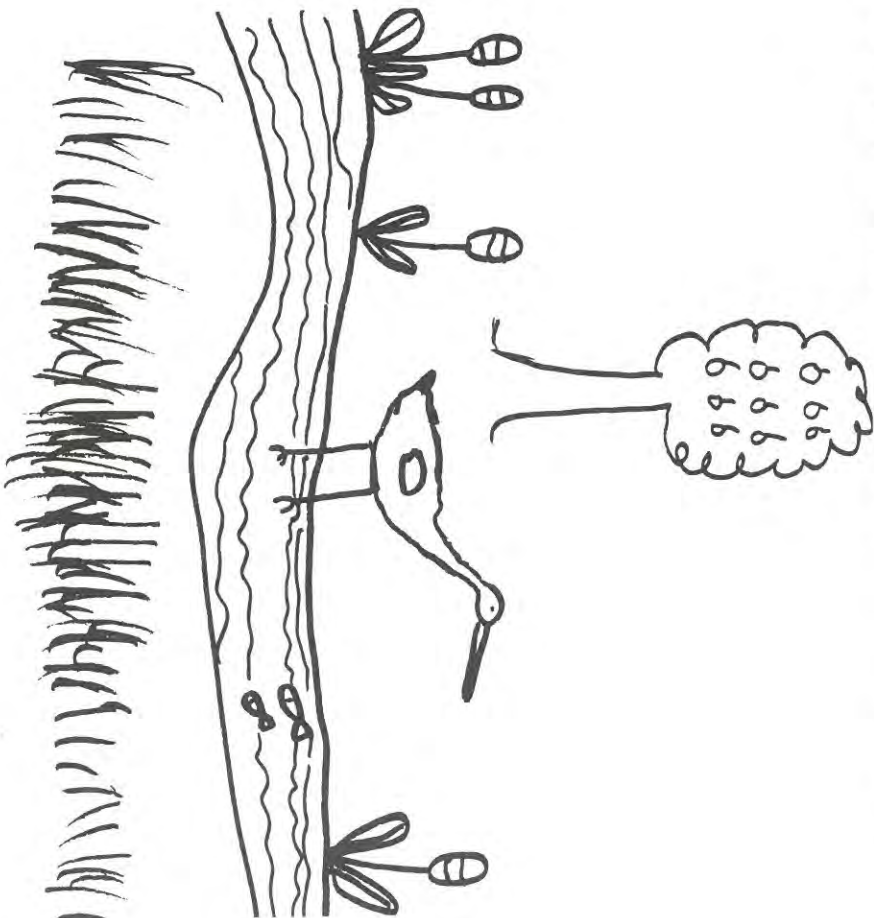
Si tes parents sont insupportables, téléphone vite à Ecoute-Enfants : 11 44 00

(\*) à Wierde, on est malheureusement super-souséquipé : on n'a pas le téléphone!

## DESSIN-DEVINETTE

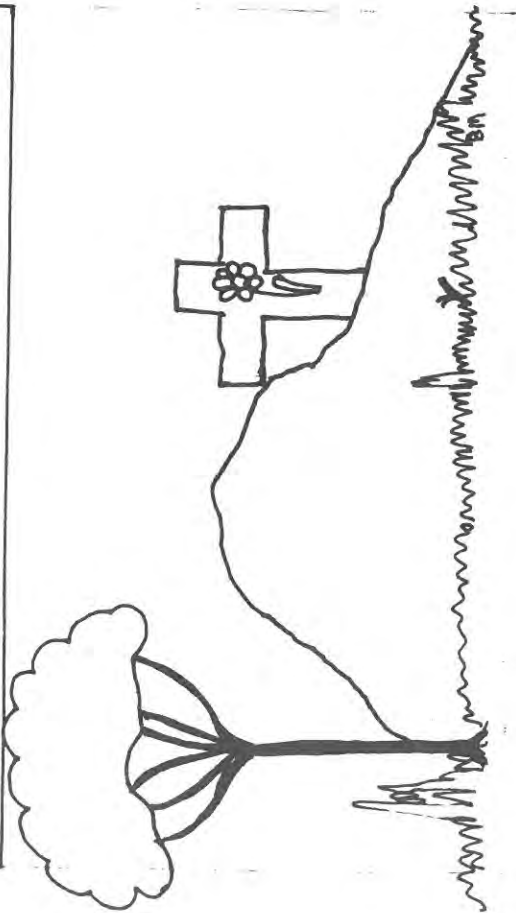
(envoyé par un lecteur)

Jean-Pol a dessiné une fable de La Fontaine. Laquelle? Envoie la réponse au Petit Crespou.



Jean-Pol

## ENQUÊTE



La croix du jeune homme assassiné est plantée dans le talus (entre la route et le chemin qui mène à l'entrée d'une prairie) devant le N°5 de la rue Sur les Tiennes.

Nous demandons à tous nos lecteurs de se transformer en détectives et de trouver :

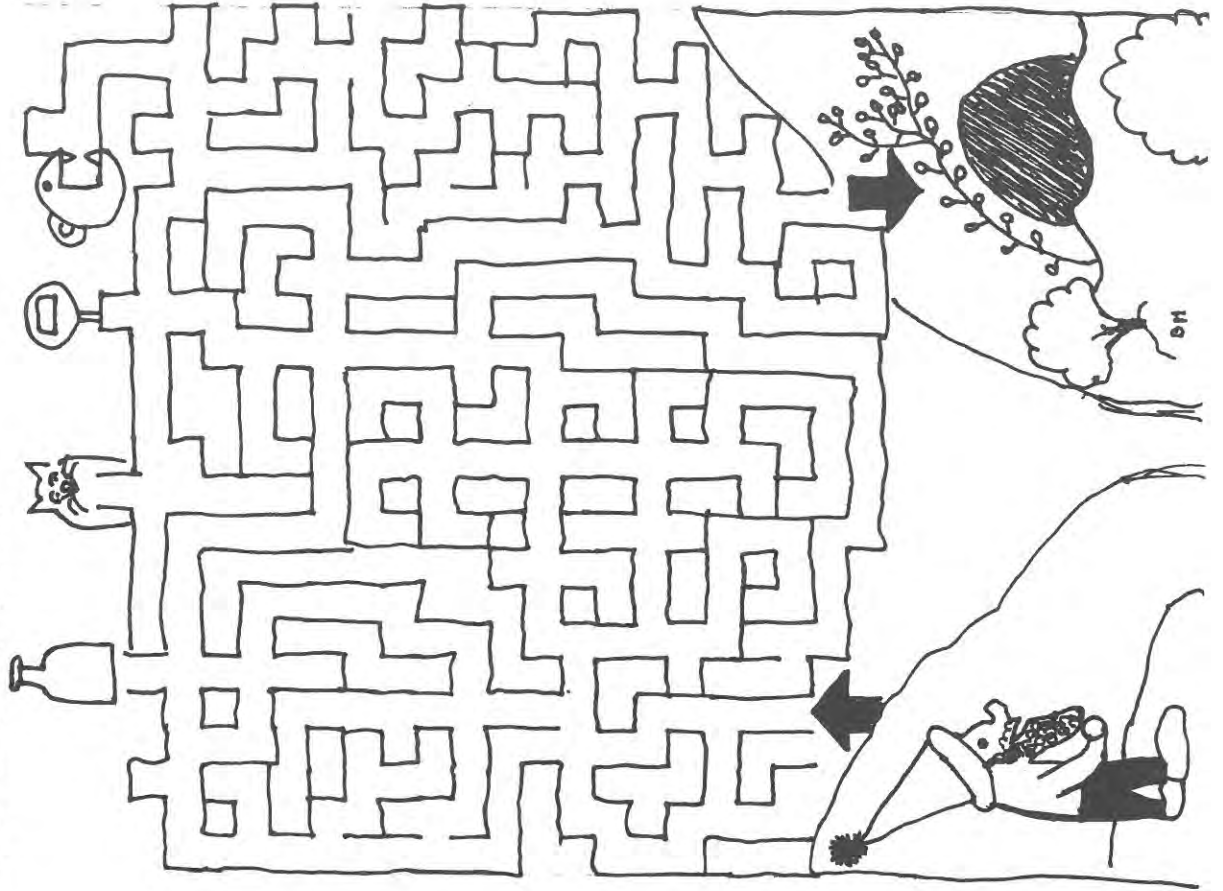
- quand
  - comment
  - pour quoi
- ce jeune homme a été assassiné.

Envoyez les résultats de votre enquête à la rédaction du Petit Crespon.

Le Petit Crespon  
chez Alain Mathieu  
Rue de Jausse 252 - 5100 Wierde

## LABYRINTHE

Un nuton doit retrouver le bon chemin pour rentrer dans son trou :



## AVENTURE

Arrivé au Lac des Settons (dans le Morvan), j'ai ôté mes chaussures et mon T-shirt et j'ai plongé dans l'eau.

A 50 m. de la rive, je me suis retourné. Maman me faisait de grands signes et Benoît me poursuivait. Je l'ai attendu. Il m'a rejoint pour me dire qu'on ne pouvait pas aller trop loin. Nous avons fait de grands signes à Maman et nous avons continué à nager, jusqu'à l'autre rive!

Là, on ne pouvait pas sortir de l'eau parce que la pente était à pic, et il faisait froid parce qu'il y avait de l'ombre. Donc nous avons fait demi-tour!

Vers le milieu du lac, nous avons vu arriver le bateau-mache. Il a fait marcher sa sirène et a fait un grand détour pour éviter de faire de ~~faire~~ des grosses vagues trop près de nous.

Maman nous attendait toujours sur son rocher... Nous sommes sortis de l'eau pour chercher une cabine téléphonique, pour raconter notre traversée à Papa.

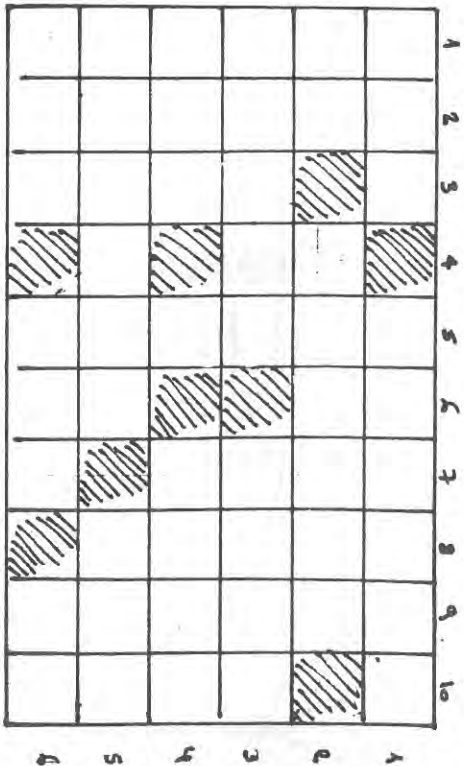
Puis nous sommes allés manger un gros gâteau et Maman nous a dit que le lac mesurait 267 m. de large et 15 ou 16 m. de profondeur.

Alain.

Envoyez vos reportages à la rédaction du Petit Cresson.

(vous pouvez aussi envoyer des sujets d'enquêtes, des labyrinthes marrants, des mots croisés QUE VOUS AVEZ INVENTÉS: il est interdit de les copier dans un autre journal!)

## MOTS CROISES



### HORIZONTALEMENT

1. on le fut en pénétrant dans le fort d'Andoy - crier comme le héros de la légende de Mont-Ste-Marie.
2. théâtre japonais - ancienne commune du Grand Namur.
3. celle du Tronquoy, ou celle de Ciney? - taxe au moyen âge.
4. cri espagnol - coule dans les veines des arbres.
5. du verbe rire - ancienne monnaie.
6. terminaison du pré-sent - ainsi latin - note retournée.

### VERTICALEMENT

1. bis.
2. celui de Wierde appartient à l'abbaye de Grand Pré.
3. écologiste.
4. ferme wierdoise.
5. on les apprécie quand on fait la fête à Wierde.
6. note - moitié d'oiseau.
7. armes à flèches.
8. parfois lumineuses.
9. bébé en fait un après le biberon.
10. souvent minéraux.

Alain.

bouverie (cense - cheptel) de le val de Mozet ( du fond de Mozet), ainsij que le bouvier le tient et manie, assavoir terres, prez et boij et hayes, qui sont lad. bouverije appartenantes, assavoir le boij des fons de gowet (qui rejoint le fond de Mozet) delà le Rieu (le Tronquoy) et dechà ..." (4).

Ce domaine deviendra la "Cense Douflamme", (du nom de la famille qui l'acheta en 1586 et l'occupa jusqu'en 1649) et conservera longtemps cette dénomination.

Aujourd'hui, la ferme qui s'élève à cet endroit appartient à Monsieur et Madame Jeannot Prégardien-Hermand.

Les bâtiments, en pierres, sont disposés en carré, avec une tour d'angle massive à l'est. Certains datent de la deuxième moitié du 17ème siècle (les fenêtres géminées de la façade nord en témoignent) ; d'autres du début du 18ème siècle. Un ancrage sur la façade nord marque une date incomplète : 16.9. Un blason au-dessus d'une porte, dans

la cour intérieure, indique la date de 1738.

Une partie des bâtiments fut reconstruite entre 1786 et 1793, après un important incendie survenu le 2 juin 1786.

Le lieu-dit attenant à la ferme a conservé le nom "él Favauche" dérivé du "ale Favarche" cité en 1289. Sur la carte des lieux-dits de Mozet, établie en 1939 par A. Thiry, on trouve "Favase". (5).

■ Circuit de 20 km : "EAUX ET FORETS"

Les "eaux" du Tronquoy, du Samson, de l'Arville...

Les "forêts" de Jeumont, de Grand Pré, de Roquimont...

Et le fantôme d'un "Maître des Eaux et Forêts" ?

Jean de La Fontaine, fabuliste connu, et maître des Eaux et Forêts moins connu, AURAIT séjourné au château de Faulx-les-Tombes (ou au château du



Quatre animaux divers, le Chat Grippé-Fromage,  
 Triste-oiseau le Hibou, Rouge-maille le Rat,  
 Dame Belette au long corsage,  
 Toutes gens d'esprit scélérate,  
 Hantaient le bonc pource d'un pin vieux et sauvage.  
 Jean de La Fontaine - Le Chat et le Rat.

Château de Faulx-les-Tombes.

Le monde est vieux, dit-on; je le crois, cependant  
 Il le faut amuser encor comme un enfant.

Moisnil, à Maizeret ?) Les lecteurs qui auraient des informations précises à ce sujet voudraient-ils prendre contact avec la rédaction du Crespon ?

#### ■ A PROPOS D'EAUX...

Celles d'Arville furent longtemps renommées : l'eau de la "source du Bwé des Dames" ou du "Bwé Notre-Dame" (on trouve aussi "al'fontinne" ou "aux êwes d'Arville") était utilisée en particulier pour laver le beurre et pour préparer des remèdes en cas d'épidémies de typhus ou de choléra. Les médecins la prescrivait contre les maladies de l'estomac, des reins, de la vessie, des intestins.

A partir de 1911, la source fut exploitée commercialement. En 1923, la raison sociale "Sources Minérales d'Arville" remplaça les anciens noms rappelant Notre-Dame du Mont ou les Dames d'Arville.

Les qualités de cette eau sont confirmées par un vieux dicton :

"Po d'mèrer djonne è subtil,

Bèvoz d'l'èwe d'Arville !"

L'exploitation des sources cessa à la fin des années 60.

#### ■ A PROPOS DE FORETS...

Pendant des siècles, un différend a opposé les seigneurs de Mont et Arville aux manants, à propos de quatre boniers "estant au mytant des boyes" près de la ferme de Mont.

Depuis toujours, les habitants de Mont-Sainte-Marie possédaient un droit de "jouissance en indivis" sur quatre boniers de bois situés au-delà de la ferme de Mont, à gauche du chemin qui va de Mont à Arville; cette jouissance engendra peu à peu une "possession collective". Mais les seigneurs de Mont et Arville tenaient à rappeler de temps en temps l'appartenance seigneuriale de ces "biens communaux".

De très nombreux procès eurent lieu, n'aboutissant jamais à une clarification de la situation.

Un acte du notaire Fruictiers, du 12 août 1595, indique qu' "il n'y aict eu d'aultres héritiers propriétaires, qui eussent droict aux boys de haulte fustée audit Mons"

que les prédécesseurs de Jean de Maillen, Seigneur de Mont et Arville, "sauf que les masuiers et mannans dudit Mons avaient droict de communauté en certains quatre bonniers" où ils avaient "seulement droict de prendre et abatre le mort boys..." . Plus loin, le même acte stipule que "tous les boys dudit Mons sont entièrement esté possédé et appartenants aux prédécesseurs dudit de Maillen, SAULF LES QUATRE BONNIERS DE COMMUNAUTE" ! (6).

Par application des lois révolutionnaires de 1789 à 1792, les "biens communaux" (dont on retrouve la trace dans les noms des lieux-dits "les comognes") sont devenus propriété de la "commune moderne". Cas particulier à Mont : comme les habitants ont toujours eu le droit de disposer "non seulement du mort-bois, mais de la haute futaie, en dehors de tout contrôle" et que "les dits bois n'ont jamais été soumis au régime forestier", la commune n'a aucun pouvoir sur ces bois, ni sur ceux qui en jouissent en se partageant, au mieux de leurs intérêts et selon leurs besoins, tout ce qui croît sur la communauté.

Cette thèse fut reprise par le juge Lamotte, de Dinant, qui, arbitrant les litiges entre les communes de Faulx et de Mozet, après la séparation administrative de 1899, déclara, le 29 mai 1906 : "Les bois communaux de Mont-Sainte-Marie n'ont jamais été soumis au régime forestier ; conformément à une pratique très ancienne, qui, dans les siècles passés, s'appliquait généralement à l'entièreté du domaine forestier communal, les produits utiles des bois communaux de Mont-Sainte-Marie sont partagés entre les chefs de famille de la communauté propriétaire, SANS QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN RETIENNE UNE PARTIE". (7).

#### ■ UNE LEGENDE ?

Mont-Sainte-Marie tire son nom du fait que l'église du hameau était à l'origine consacrée à l'Assomption de la Sainte Vierge, d'où les noms au cours des siècles : Mont-Notre-Dame, Notre-Dame du Mont, et enfin Mont-Sainte-Marie.





Photo: G.Donnet

Le hameau fut détruit vers 1675 par les troupes de Louis XIV ; la nef de l'église fut détruite entre 1710 et 1740 ; la tour perdit sa flèche lors de l'ouragan du 12 mars 1876, mais la paroisse n'existait déjà plus depuis 1808.

Comment le chœur de l'ancienne église est-il aujourd'hui devenu la chapelle de Notre-Dame au Mulet ?

En 1247, quatre croisés, chevaliers de Liedekerke, se trouvaient en grand danger. Ils prièrent la Vierge, qui leur apparut, assise sur un mulet blanc, et qui leur apporta son aide. Les quatre chevaliers promirent de construire une chapelle en son honneur, dans leur domaine seigneurial de Liedekerke, dès leur retour au pays. Revenus sains et sauf de la croisade, les chevaliers accomplirent leur voeu et tous leurs descendants continuèrent à invoquer Notre-Dame au Mulet.

A Liedekerke, le château des Comtes n'existe plus, et plus personne, sans doute, ne connaît la légende de Notre-Dame au Mulet ? Pourtant, la légende

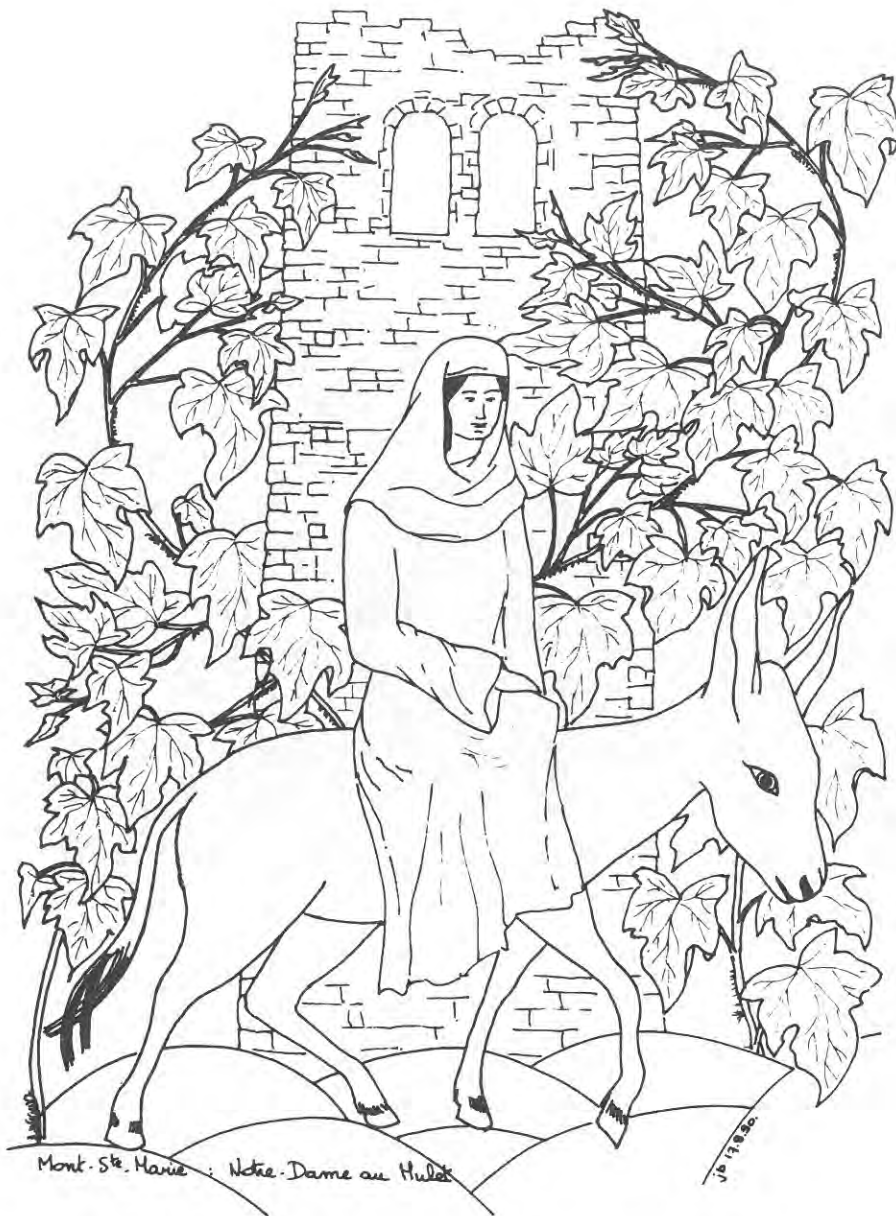
vit toujours, ici, à Mont-Sainte-Marie. En effet, le hasard des successions fit que le château et les terres d'Arville et de Mont échurent, en 1895, à Emile, comte de Liedekerke. Il mourut en 1920, laissant Arville à son fils Gaston, et une partie de Mont-Sainte-Marie à son frère Marcel. Guillaume de Liedekerke, fils de Gaston, acheta Mont-Sainte-Marie à son oncle Marcel.

En 1939, le comte Guillaume et son épouse Hélène entreprirent de faire restaurer la chapelle, chœur de l'ancienne église, et la tour, qui disparaissait sous un épais manteau de lierre. Le site était à l'abandon depuis plus d'un siècle.

Le 28 octobre 1943, Mgr Charue, Evêque de Namur, consacra le nouvel autel et autorisa la dévotion à Notre-Dame au Mulet dans la chapelle de Mont-Sainte-Marie, devenue monument funéraire de la famille de Liedekerke.

Le site est classé depuis le 30 novembre 1960.

Jacqueline BLONDIAUX



### Attention !

\* Le passage par Arville, propriété privée, est autorisé à condition de ne pas quitter les chemins et de tenir les chiens en laisse.

\* Point Vert 91 : les Compagnons du Tronquoy vous fixent rendez-vous au dimanche 3 février 1991, avec trois nouveaux circuits de 5, 10 et 20 km, à la découverte d'autres sites, d'autres légendes...

(1) : "Mozet, histoire et archéologie" abbé R. Blouard.

(2) : "Le patrimoine monumental de la Belgique" vol. 5 tome 1 (Ministère de la

Culture française).

(3) : "Cens et rentes du Comté de Namur au XIIIème siècle", par D.D. Brouwers.

(4) : "Souverain Baillage de Namur" (Archives de l'Etat à Namur)

(3) et (4) cités dans "Mozet, histoire et archéologie" de l'abbé R. Blouard.

(5) : Merci à la famille Prégardien pour les renseignements aimablement communiqués.

(6) : Archives de la Cour de Mont, et

(7) : Archives de la commune de Mozet, extraits tirés de "Mont-Sainte-Marie et Arville" de l'abbé R. Blouard.

## HOMMAGE A JACQUES RENARD

Voici un an que Jacques Renard s'est éteint le 3 mai 1989 à l'âge de 42 ans.



Il était né le 27 décembre 47 à Modave. Après avoir perdu son papa alors qu'il avait 8 ans, il devait venir s'installer (avec sa maman désespérée) à Hamois et apprendre à vaincre l'une des plus grandes souffrances: "celle de grandir sans le sourire de son père".

Jacques dut alors très tôt se battre, il avait l'esprit vif et ouvert, il était doué pour les contacts et il fut très vite adopté par tout le village. Le patro où il fit ses premières armes était devenu sa grande famille et il devint un dirigeant assidu et exemplaire toute sa jeunesse (ne négligeant pas pour autant des études d'humanités et universitaires).

A 26 ans, il rencontra sa fu-

ture épouse: Madeleine Culot, native de Wierde et active également pour l'animation locale, ce qui le fit entrer de plain-pied, par son mariage, dans le domaine des organisateurs. Il fut là un fervent pionnier des fêtes Wierdoises de 1975 à 1979 pour enfin poursuivre à Mozet (sa nouvelle plate-forme) un engagement considérable.

Il lutta pour se forger une personnalité capable d'assumer ce qu'il estimait être son devoir, c'est-à-dire: l'animation bénévole de son village dans la simplicité.

Cette confrontation avec les nombreuses actions de nature sportive et culturelle devait l'amener au syndicat d'initiative et conseiller au C.P. A.S. de sa commune. Il militait surtout pour plus de justice: rassembler et entraîner, mais ne jamais forcer ni condamner, telle était sa devise.

Jacques pratiquait volontiers l'humour sous toutes ses formes. Depuis la trouvaille d'un morceau de terre plastique fraîchement modelée qu'il offrit cérémonieusement à son ami Jacques Preudhomme lors de la première exposition du Crespon, jusqu'au gigantesque noeud papillon (accessoire de cirque) qu'il portait lors du premier bal du Crespon, car il désirait revivre le souvenir des années écoulées le plus agréablement.

Entraîneur infatigable, Jacques voyait dans l'action du rire, une force émanant d'une grande vitalité expressive. La gymnastique faciale représentait toujours: "La joie de vivre".

Une autre passion était pour

lui les sentiers touristiques qu'il affectionnait particulièrement et dont il imprégnait constamment ses enfants et son entourage.

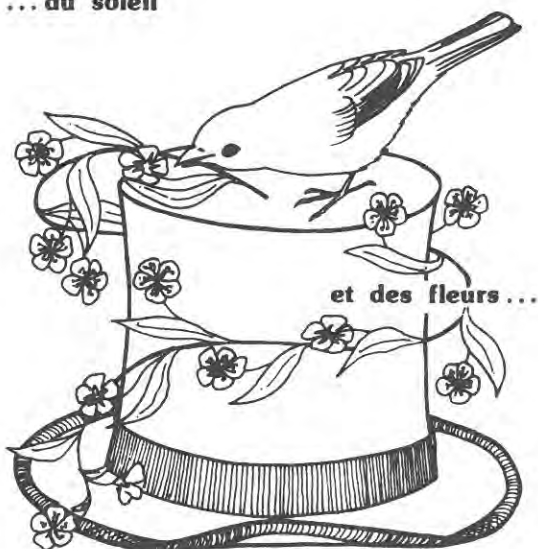
C'est avec une reconnaissance émue que nous apportons cet hommage à Jacques Renard qui a su, à une époque où sévissent de vifs conflits d'opinion, donner aux villages de

Hamois, Wierde et Mozet sa chaleur humaine et sa générosité de coeur dans le plus grand désintéressement. Souhaitons que son exemple concret et positif se prolonge de manière durable sur de nombreuses décennies pour chacun et chacune d'entre nous.

M.A.Culot.

## LA SAINT-JEAN A WIERDE

... du soleil



Quand un chapeau ne protège pas du soleil, il abrite de la pluie. Ce samedi 23 juin, les chapeaux jouèrent ces deux rôles: l'après-midi commença par une alternance de petites averses et d'éclaircies de plus en plus larges.

Ces fantaisies climatiques ne perturbèrent pas trop le déroulement des activités. Le classique "jeu de massacre" et le "jeu du clou" (il s'agissait d'enfoncer une pointe de Paris dans un rondin en trois coups de marteau) connurent un vif succès et provoquèrent de nombreux éclats de rire! Il faut remarquer (une fois de plus) que la plupart des enfants font preuve de

nettement plus d'adresse et de précision que beaucoup d'adultes.

Les enfants furent nombreux à participer au "jeu de croquet" et s'y amusèrent franchement. Le "jeu de quille" et la visite de quelques voisins d'Andoy, le "jeu de pétanque" et quelques cuvées du Tronquoy... tout cela occupa l'après-midi jusqu'à la sélection des chapeaux de la catégorie JUNIORS.

Entretemps, les nuages avaient complètement déserté le ciel, et le soleil en avait repris possession.

Les concurrents juniors n'étaient pas très nombreux, vingt-trois, et c'est dommage!, mais tous avaient fait un bel effort d'imagination.

Le jury tint à féliciter tout particulièrement: Julien Bodart (chapeau-paysage), Geoffroy Daloze (pot à fleurs à géométrie variable), Pierre Delépine (cube fleuri), Benoît Mathieu (écureuils dans une forêt d'épicéas), Jean-François Noël (fleur géante), Sophie Rossius (chapeau manège), Géraldine t'Serstevens (gentille mariée) et Maxime Vander Elst (délicieux petit clown!).

Après le barbecue, copieux et bien arrosé, les "grands" firent applaudir leurs réalisations. Ils étaient quatre-vingt-trois: la création de nombreuses nouvelles catégories les avait encouragés à manifester leur imagination, leur savoir-faire, leur patience...



Photos M.Carpet

Le prix ANDOY-WIERDE, récompensant le chapeau le plus représentatif du patrimoine historique wierdois, alla à Monsieur Verschoor pour sa représentation minutieuse de l'église de Wierde.

Le prix TECHNOLOGIES NOUVELLES fut offert à Jérôme Lenoir, qui nous prouva qu'un peu d'imagination suffit à rendre la vie à des "emballages perdus".

Le prix TOUFOU récompensa le

couvre-chef doucement farfelu de Christophe Martin, tandis que le prix EXOTIQUE allait à Pierrot Bonanno, Mexicain d'un soir.

Le mini-mini-chapeau de Madame Cravatte lui valut le prix EXCEPTION et le prix BCBG récompensa Luc André qui portait assurément le chapeau le plus élégant ... avec élégance!

Le prix FRUITS ET LEGUMES fut offert



à Jean-Pierre Foglia et Martine pour leurs chapeaux-potagers abondamment garnis de tous les légumes nécessaires à la confection d'un bon bouillon...

Roberto Casizzi et Marina Foglia remportèrent le prix TANDEM grâce à leurs chapeaux rustico-champêtres et gazouillants parfaitement assortis.

Quant au prix TARTE (une magnifique autant que délicieuse tarte-clown réalisée par Madame Bette), il fut offert à la famille Carpet pour ses "chapeaux" (?) sur lesquels les fleurs brillaient par leur absence!

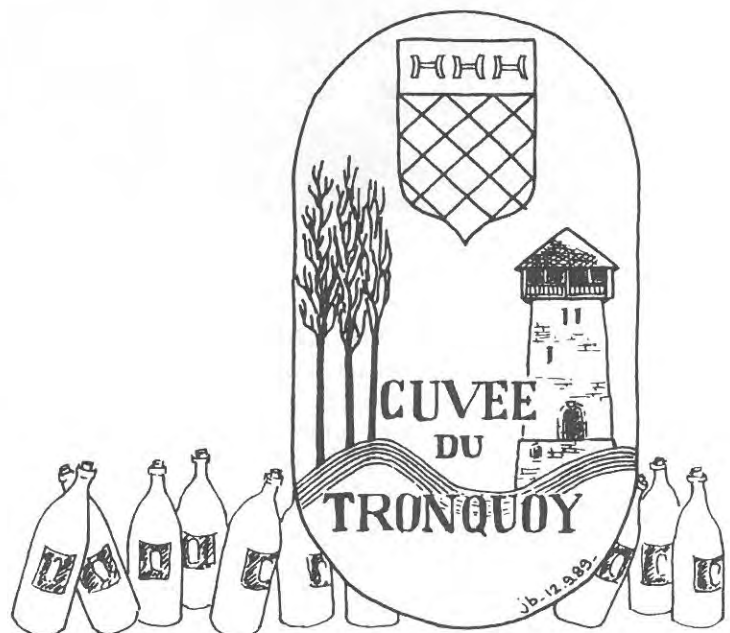
Les douze "chapeaux de l'année" boutèrent le feu au bûcher de la Saint-Jean, tandis que les enfants entraînaient leurs parents dans une longue farandole... et la soirée se prolongea...

Les compagnons du Tronquoy remercient tous ceux qui contribuèrent à la réussite de cette fête et vous convient, dès à présent, à songer au chapeau que vous porterez à la Saint-Jean 1991!

J. MATHIEU-BLONDIAUX

P.S. La "cuvée du Tronquoy nouvelle" est arrivée!

Vous pouvez vous approvisionner en téléphonant à Benoît Vander Elst (40.17.61)





Toute l'école pose dans le module, y compris les grands. (Juste le temps d'une photo) Les institutrices : de gauche à droite, Madame Lambillon, Madame Piette, Madame Lemineur. Photo : "Vers l'Avenir". Ph. Berger.

## A L'ÉCOLE MATERNELLE : UN MODULE DE PSYCHOMOTRICITÉ

Le mardi 23 janvier 1990 à l'école communale d'Andoy-Wierde eut lieu l'inauguration d'un module de psychomotricité et ce en présence de Madame Lahaye, échevin, de Mademoiselle Pétion, inspectrice maternelle, de Monsieur Reuter, des enseignantes, des parents et des enfants.

Pourquoi un module de psychomotricité à l'école maternelle et que peut-il apporter dans le développement intellectuel de l'enfant?

Ce n'est pas en dictant à l'enfant ce qu'il doit faire

à chaque moment de la journée qu'on en fait un être capable de chercher des solutions à ses problèmes, de réfléchir, d'expérimenter, d'échanger avec les autres, de décider, de prendre des responsabilités. Pour s'épanouir, il a besoin d'un espace de liberté riche en possibilités d'actions variées: dans ce sens, le module est un bon outil pédagogique. Là, l'enfant peut jouer au magasin, vivre dans la marionnette, s'isoler dans le tunnel, se déguiser, se maquiller ou lire dans le coin bibliothèque.

Le module favorise aussi son développement moteur en répondant à un besoin de mouvement: l'enfant peut grimper, sauter, ramper, se suspendre, glisser. Toutes ces possibilités d'exercer sa motricité lui permettent de développer ses muscles, coordonner ses mouvements, acquérir un équilibre, structurer son espace, maîtriser son

corps.

L'enfant peut ainsi imiter le réel, le transformer pour le représenter ensuite de manière abstraite. Autrement dit, par les capacités acquises en jouant, l'enfant va pouvoir accéder à la lecture et au calcul.

Madame Lambillon,  
institutrice maternelle.

---

## LA VIE DES CLUBS D'ANDROY-WIERDE



Il est bon parfois de s'arrêter et de regarder le chemin parcouru. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui. Nous allons donc passer succinctement en revue l'activité de nos différents clubs sportifs. De cette façon, nous pourrions mieux nous rendre compte de leur dynamisme et des résultats qui ont été les leurs au terme de leurs confrontations avec leurs adversaires.

Le FOOTBALL CLUB D'ANDROY-WIERDE mérite la première place par le nombre de ses affiliés. En effet, une bonne centaine de jeunes qui constituent sept équipes différentes, évoluent sur le terrain de la Motte de Pierre, avec des fortunes diverses, sans doute. Elles mettent quand même un point d'honneur à défendre crânement leurs chances. Voici donc leurs places respectives dans le défunt championnat.

L'équipe première (IV A) a accompli un bon parcours en se classant 4<sup>me</sup>, tout

en ayant fait trembler les meilleurs. Le surplus de joueurs de cette équipe constitue l'équipe réserve : hélas ! celle-ci est restée dernière, mais elle a participé... Les scolaires sont parvenus à obtenir une 6<sup>me</sup> place assez honorable. Mais la palme revient sans conteste à l'équipe cadets qui a conquis le titre de sa catégorie. Aussi, le club leur a octroyé une journée de détente au domaine de Chevetogne. Le barbecue et les jeux attrayants ont comblés ces joueurs méritants, véritables espoirs de demain. Les minimes, quant à eux, sont parvenus à décrocher la 7<sup>me</sup> place, tandis que les préminimes terminaient 6<sup>mes</sup>. Depuis peu, une nouvelle catégorie a vu le jour, destinée à donner le goût du football aux jeunes. Il s'agit des diabolins, petits bouts qui se sont hissés à la 4<sup>me</sup> place au terme du championnat. Avec une pépinière pareille, beaucoup d'espoirs sont permis. Le club ne cesse de promouvoir une politique de recrutement de jeunes du cru, il peut ainsi se consacrer à ses infrastructures, l'entretien de ses locaux et l'amélioration du terrain. Aussi, compte-t-il sur la sympathie et les encouragements de ses supporters, toujours plus nombreux, pour continuer dans la voie qu'il s'est tracée.

LA ROYALE PELOTE D'ANDROY. C'est



le club chéri des anciens d'Andoy. Le sport ballant a toujours eu la côte d'amour parmi la population de notre village : c'était, dans l'ancien temps, le moment privilégié de se retrouver sur le ballodrome, d'encourager les joueurs et d'échanger les potins de la semaine. C'est encore le cas aujourd'hui, et, la mode aidant, c'est souvent l'occasion maintenant de se régaler d'une solide brochette ou saucisse grillée. Le club se porte relativement bien. Il est aidé en cela par les "Amis d'Andoy" qui gère le local à la satisfaction de tous. Quatre équipes ont disputé le défunt championnat. Les deux équipes adultes, promotion et division II, ont pu se classer à la quatrième place de leur division respective. Une fois de plus, les jeunes n'ont pas déçu les espoirs qu'ils avaient suscité, puisque les deux équipes ont remporté chacune leurs écussons de champions de leur catégorie respective. Croyez bien qu'ils en sont très fiers et ce sera un encouragement pour les inciter à progresser.

**LE TENNIS DE TABLE D'ANDOY-WIERDE.** C'est le club bon enfant du village, où les jeunes sont pris en charge par les aînés. Cette année, six équipes sont prêtes à affronter le championnat. Certes, elles ne brilleront pas toutes d'une égale splendeur, il faut, bien sûr, laisser le temps agir afin de les aguerrir. Ils espèrent quand même obtenir une place honorable à la fin de la saison. La saison passée, la III A se hissait à la quatrième place, la IV A faisait un peu mieux en terminant troisième. La V F parvenait à la cinquième place et la VI B était quatrième. Quant à la VI D, nous la retrouvons à une place modeste, l'antépénultième. Il faut dire à leur décharge, que c'est une division qui débute avec des tout jeunes enfants. Les joueurs sont répartis suivant leurs aptitudes et aussi suivant leur âge. Aussi, cette prochaine saison, il y aura encore une équipe en plus, vu le nombre de recrutements nouveaux.

Quant aux autres associations, leurs activités sont naturellement plus limitées, leurs buts n'étant pas les mêmes. Citons les "3 X 20", qui se réunissent chaque mois pour leur partie de cartes, et leurs escapades aux quatre coins du pays (et d'ailleurs) pendant les mois

d'été. La dernière excursion était programmée pour le Luxembourg, destination qui attire toujours nombre de participants. Ces voyages sont naturellement accessibles à tous. Il suffit d'en avertir la présidente, Germaine Oger.

Le **CLUB DE SCRABBLE** continue imperturbablement ses séances hebdomadaires avec son contingent habituel de participants. Les **MOUVEMENTS SCOUTS**, encadrés de leurs moniteurs, ont organisé cette année un camp de vacances à Graide, camp qui leur a permis de recharger leurs batteries pour la nouvelle année scolaire qui vient de reprendre. Les **ANCIENS DU FORT D'ANDROY** sont toujours fidèles au rendez-vous de mai. C'est d'ailleurs pour cette raison que le "CRESPON" avait choisi la date de leurs retrouvailles pour organiser la visite du fort avec le succès de foule remarquable que nous avons enregistré.

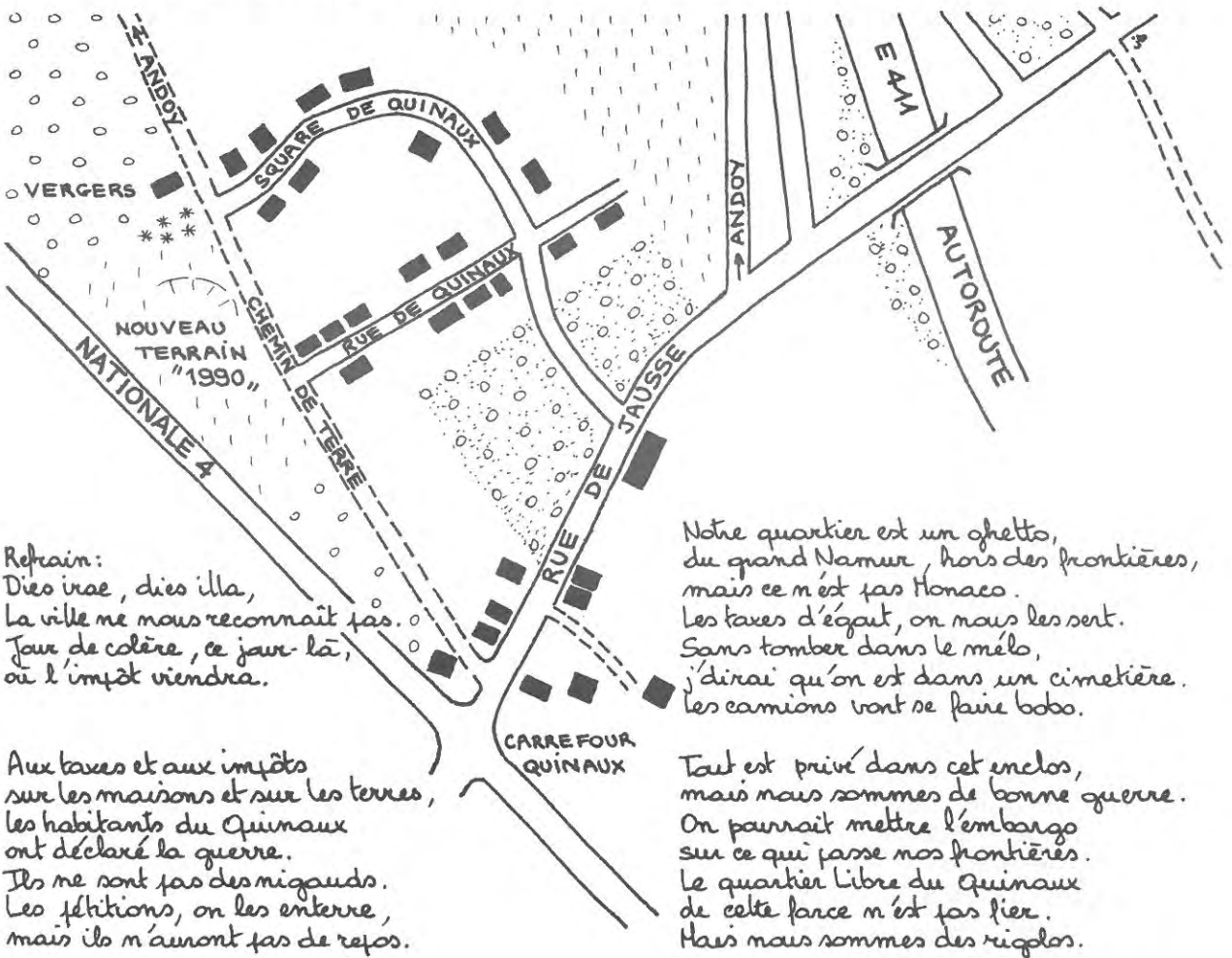
C'est au début septembre que les **ANCIENS MOBILISES DU 13<sup>me</sup> de ligne**, cantonnés à ANDOY en 1940, ont choisi de se retrouver pour leurs agapes annuelles. Ils étaient cette année encore une bonne soixantaine à y participer.

Puis-je passer sous silence les succès remportés par un de nos concitoyens dans une discipline un peu à part sur le plan sportif. Il s'agit de Mr Joseph Govaerts qui brille au firmament de la colombophilie. La qualité des soins qu'il prodigue à ses pensionnaires lui a permis d'accumuler les récompenses tout au long de l'année.

Andoy-Wierde n'a malheureusement jamais pu vibrer devant les exploits d'un de ses enfants dans le tour de France. Mais c'est maintenant chose faite depuis que TINTIN s'est engagé dans la grande Boucle... des grands-mères (autos). Son activité de bénédictin lui a permis de remettre en état de marche cinq vieilles voitures. C'est à bord de sa LICORNE 1920 que Tintin et sa femme Monique se sont engagés dans cette compétition sympathique. Nous lui souhaitons bien sûr grand succès dans son entreprise.

Marcel BERTRAND

A l'occasion de la fondation de la République Libre de Quinaux, en 1979, Jean-Pierre X créa "La complainte du Quinaux" ou "La Wierdaise" dont voici trois couplets et le refrain.



Refrain:  
 Dies irae, dies illa,  
 La ville ne nous reconnaît pas.  
 Jour de colère, ce jour-là,  
 où l'impôt viendra.

Aux taxes et aux impôts  
 sur les maisons et sur les terres,  
 les habitants du Quinaux  
 ont déclaré la guerre.  
 Ils ne sont pas des miquaods.  
 Les félicitations, on les enterre,  
 mais ils n'auront pas de repos.

Notre quartier est un ghetto,  
 du grand Namur, hors des frontières,  
 mais ce n'est pas Honnes.  
 Les taxes d'épaut, on nous les sert.  
 Sans tomber dans le mélo,  
 j'dirai qu'on est dans un cimetière.  
 Les camions vont se faire bobo.

Tout est privé dans cet enclos,  
 mais nous sommes de bonne guerre.  
 On pourrait mettre l'embargo  
 sur ce qui passe nos frontières.  
 Le quartier Libre du Quinaux  
 de cette force n'est pas fier.  
 Mais nous sommes des rigolos.

Photo G.Donnet



## QUINAUX : PRIERE POUR DES AMORTISSEURS FATIGUES...

### ■ 1962 :

Le square de Quinaux appartient à la famille De Smet qui le met en vente par parcelles pour cause de succession.

### ■ 1963 :

Les premiers permis de bâtir sont délivrés par la commune.

### ■ 1973 :

Le rythme des constructions s'accélère. La route, construite en 1962 à peu de frais, a subi 10 hivers sans entretien. En outre, lors de chaque nouvelle construction, l'entrepreneur est obligé de creuser la route pour raccorder l'eau ou l'électricité à la maison. Chacun bouche sa tranchée avec plus ou moins de conscience professionnelle. Cependant, le chemin ne fut jamais réasphalté.

### ■ 1977 :

La colère gronde chez les nouveaux propriétaires. Une action commune est décidée. Une quinzaine de recommandés sont adressés à l'avocat de la famille De Smet.

Ils réclament la remise en état de la route, la ville acceptant de la prendre en charge à condition qu'elle soit réparée auparavant. Cercle vicieux. Sur les 15 recommandés, aucun ne reçut de réponse.

### ■ 1979 :

Le comité de quartier de Quinaux, pour faire valoir ses droits, (et avec un certain humour), fonde la République Libre de Quinaux dont le président élu est Roger Robaye.

Alors, dans le cadre de la kermesse de Wierde, la nouvelle république entame sa plainte.

Devant l'échevin Close, les conseillers communaux, l'échevin de Wierde et d'autres personnalités politiques du moment, la République dresse la liste des malheurs et inconvénients d'un quartier ignoré de la ville de Namur.

Les responsables communaux sont profondément émus et quinauds de n'être pas intervenus plus tôt... Depuis lors, on n'a cessé de camoufler les nids de poule avec du poussier et d'amortir ainsi les revendications de quelques électeurs mécontents !

### ■ 1990 :

La République Libre de Quinaux a vécu. Mais un fait nouveau intervient dans l'affaire.

Un terrain d'un hectare et demi, adjacent au lotissement est sur le point d'être mis en vente. Or, les propriétaires actuels, qui se sont vus refuser l'accès à la nationale 4, sont obligés d'asphalter le chemin de terre pour obtenir les permis de bâtir.

Déjà, les habitants de Quinaux se remettent à espérer un beau geste de la ville. Celui, par exemple, de refaire la route à leurs frais.

Mais ces doux rêveurs réfrèneront vite leur enthousiasme quand ils sauront que, sur le territoire de la commune de Namur, s'étendent 60 kilomètres de routes et chemins délabrés !

■ Alors, ne reste-t-il plus, pour les habitants du square de Quinaux, que la prière pour les sortir de ce "marasme routier".

Mais qui prier ?

D. LEGRAIN

## ANDOY-WIERDE, VILLAGE FLEURI!

Durant l'été, Le CRESPON a organisé, dans le cadre de l'opération "Namur, Ville fleurie", un concours de décoration florale à Andoy et à Wierde.

Cette initiative s'inscrit tout à fait dans les objectifs de l'association d'organiser des animations d'intérêt local auprès de l'ensemble des habitants.

Pour une première, les organisateurs sont satisfaits de la participation puisqu'ils ont enregistré 13 inscriptions.

Chaque participant a réellement fait un effort particulier pour embellir sa façade, la devanture de son habitation,...notre village !

La tâche du jury fut délicate. Comment classer ces concurrents qui ont apporté tant de soin à choisir des espèces de fleurs, aux couleurs harmonieuses, à les disposer de façon esthétique et à entretenir, tout au long de la saison, leurs parterres, vasques et autres bacs ?

Il faut aussi ajouter que la chaleur torride que nous avons connue cet été compromettait les efforts des concurrents.

Après délibération -serrée- du jury, le classement des lauréats est le suivant :

1er prix : Mme Juliana GERARD, avenue du Bois l'Evêque, 18, à Andoy,

2ème : Mme Marie-Anne CULOT, rue de Gesves, 1, à Wierde,

3ème : Mr. Fernand DELREE, rue Grande, 6, à Andoy,

4ème : Mr. Georges BASIEUX, rue de Herdal, 4, à Andoy,

5ème : Mr. Roger BERTRAND, rue du Vieux Fermier, 31, à Andoy,

6ème : Mr. Luc DAHIN, rue Grande, 23, à Andoy,

7ème : Mme Véronique MONCOUSIN, rue de Pétia, 6, à Andoy,

8ème : Mme Ernestine LELABOUREUR, rue du Perseau, 34, à Andoy,

9ème : Mr. Maurice RAEMAKERS, rue

du Perseau, à Andoy,

10ème : Mme Margaretha BLOQUIAUX, rue Grande, 9, à Andoy,

11ème : Mme Chantal LESTRATE, rue Grande, 8, à Andoy,

12ème : Mme Patricia DUPONT, avenue des Cytises, 2, à Andoy,

Hors concours : Mr. Marcel BERTRAND, rue du Perseau, 15, à Andoy.

Chaque participant a, bien entendu, reçu un prix et des entrées dans diverses attractions touristiques.

Outre celui du Crespon, attribué au vainqueur, les autres prix ont été offerts par :

-la Maison GILLES à Jambes,

-JARDISART, à Sart-Bernard,

-MULTIFLEURS, à Erpent,

-la Maison LANGE, à Wierde,

-l'agence commerciale de la S.N.C.B., à Namur,

-les Fleurs CHRISTY, à Wierde,

-Mr. Jacky MARCHAL, à Wierde,

-Le Comité d'Animation de la Citadelle à Namur, et dix autres attractions touristiques.

Que ces "sponsors" trouvent ici la gratitude du comité organisateur et soient remerciés de leur générosité.

Parallèlement au concours local, un autre couvrant l'ensemble du grand Namur, était organisé.

Ainsi, les cinq premiers lauréats locaux concourraient avec ceux qui, en l'absence d'un comité local, participaient à titre individuel.

Aussi, c'est Mr. Fernand DELREE qui a reçu le second prix, offert par la C.G.E.R., au cours d'une manifestation organisée au pavillon d'accueil du Syndicat d'Initiative, à laquelle assistaient Mr. le Ministre DALEM et le Bourgmestre de Namur, Mr. CLOSE.



Le Crespon a également congratulé les participants lors d'une manifestation cordiale et au cours de laquelle ils ont reçu leurs prix.

D'ores et déjà, le Crespon a décidé

d'organiser à nouveau le concours en 1991.

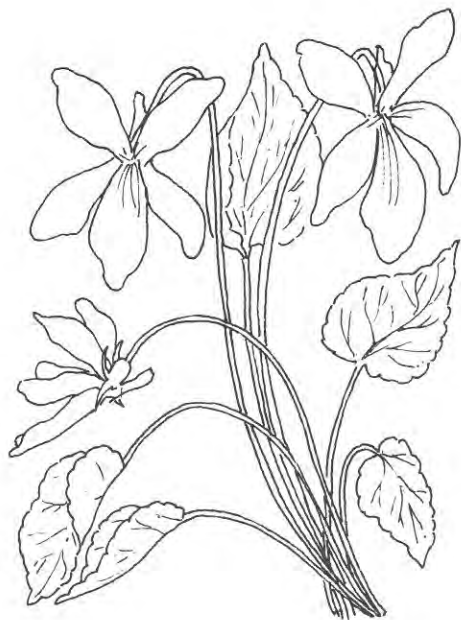
Concurrents, à vos fleurs !

Jacky MARCHAL

#### PRUMI TOURMINT

Li fèye do cinsi do viladje  
 Tricote à s'finièsse, tot doucemint.  
 Si djonne, èlle a d'dja do tourmint!  
 Dispeûy au matin, èle somadje.  
 Volà qu'èle lait tchaire si-t-ovradje.  
 Choûtat si gn-a pèrsonne qui vint  
 Ele catche si tièsse dins si d'vantrin:  
 One lârmè coure dissu s'bia visadje!  
 Timps qui l'tchèt comèle si bolèt,  
 Di s'cwârsadje, èle tire on bouqèt  
 Qu'èle bauje tot doucemint è catchète  
 C'èst lès dêrènès viyolètes  
 Do p'tit d'jonne vaurlet qui l'cinsi  
 Ayîr, dèl djoûrnèye, a tchèssi...

Marie Monmart



## VOTRE AVIS

*Cher Monsieur le Rédacteur en chef,*

*Je voudrais qu'il y ait au milieu du Crespon une page détachable qu'on pourrait replier pour en faire un "petit Crespon".*

*Le "petit Crespon (pirate)" serait réservé aux enfants et aux adultes qui sont restés enfants et les enfants devraient le faire eux-mêmes. Il y aurait des blagues, des devinettes, des mots croisés, des mots cachés, des redac-*

*tions d'enfants, etc...*

*Je vous propose de faire avec mon frère le premier "petit Crespon (pirate)".*

*Alain MATHIEU.*

Cette proposition a été acceptée avec enthousiasme et sympathie par le comité de rédaction et c'est ainsi que naquit le supplément détachable qui vous a peut-être surpris.

Le rédacteur en chef du "PETIT CRES-PON" espère beaucoup de réponses (des belles et des intéressantes !) de la part des petits lecteurs. Nous aussi !

## ||| LES VICINAUX

**passent enfin par la rue de Jausse à Wierde.**

Depuis le mois de septembre, les vicinaux de la "ligne 42" (les bus Roquet) desservent Wierde suivant un nouvel itinéraire. Le nouveau circuit emprunté est calqué sur celui de la ligne passant par Andoy jusqu'à La Perche. Au-delà, il suit la Nationale 4 jusqu'au carrefour de Quinaux pour prendre la rue de Jausse dans la direction de Gesves.

Sur le nouveau trajet, des arrêts sont prévus sur la Nationale à hauteur des établissements S.A.N. et D.L.M. En outre, 2 arrêts sont établis rue de Jausse, l'un à Wierde-gué (en face du numéro 242) et l'autre à Wierde-église.

L'horaire de passage des bus à Wierde-église est le suivant:

### Les jours scolaires

Vers Namur: 7 heures 35  
(arrivée gare de Namur à 8 heures 02);

vers Gesves: 16 heures 52  
(départ gare de Namur à 16 heures 25).

### Les mercredis scolaires

Vers Gesves: 12 heures 30  
(départ gare de Namur à 12 heures 10).

### Les mercredis non scolaires

Vers Gesves: 16 heures 52  
(départ gare de Namur à 16 heures 25).

### Tous les mercredis

Vers Namur: 13 heures 45  
(arrivée gare de Namur à 14 heures 05).

D'autre part, le bus spécial à destination du Sarma de Jambes fait toujours arrêt le jeudi à 9 heures 25 devant l'habitation située au numéro 250 de la rue de Jausse.

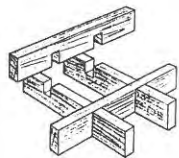
Pour le retour, ce même bus quitte le parking du magasin à 11 heures 15.

J.BETTE

**N'oubliez pas votre réabonnement pour l'année 1991 (voir en pages 2 et 3)**

**... et, si le Crespon coûte trop cher, essayez l'ignorance.**

POUR TOUS VOS TRAVAUX  
DE MENUISERIE :  
REPARATIONS ;  
RESTAURATION DE MOBILIERS ANCIENS ;  
COPIE DE MEUBLES D'EPOQUE OU  
CONTEMPORAINS ;



### Pierre DISPAUX

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE  
PLUS DE 30 ANNEES D'EXPERIENCE

RUE GAILLOT 18  
5000 NAMUR  
TEL. 081 / 22 11 89

LE SOIR ET W.E.  
R. DES BALAIIVES 123  
5141 ANDOY WIERDE  
TEL. 081 40 02 24

**ROLAND HARDENNE**  
photographe

Photo couleur

1 H

TOUS REPORTAGES  
(Privés - Industriels)  
Réalisation de catalogues,  
book etc... en petite série

Appareils compact 24 x 36  
Photo d'identité  
Cadres, albums etc...  
COPIE DE VOS FILMS CINE 8 - Super 8 16 mm en vidéo

PORTRAIT ETUDE  
CONSEIL EN  
STUDIO

(081) 30 48 48  
153 Avenue Jean Motems  
JAMBES-NAMUR



FLEURS

*Christy*

Chaussée de Marche 90  
5141 WIERDE  
☎ (081) 40 11 24

## LAMBOTTE José

TRAVAUX de

maçonnerie gros œuvre.  
maçonnerie décorative.  
transformation.  
béton, chap es, carrelage, etc...

RUE DU PERSEAU 51 - 5141 ANDOY  
☎ (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914 Entreprise enregistrée

**Christian HASTIR** (ex. ROBERT)  
5141 ANDOY-NAMUR - 081/40.00.30

Le mieux outillé de la Province pour :

**Pulvérisation**  
**Nettoyage de citernes à eau et à mazout**  
**Gaz butane et propane**  
**Débouchage de canalisations et drains**  
**Toutes les applications d'eau par haute pression - Vidanges de fosses septiques**



VENTE - REPARATIONS - ENTRETIEN

**Garage HESBOIS s.p.r.l.**

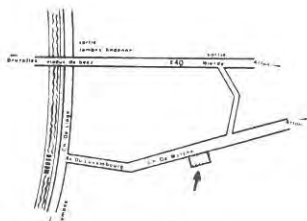
Chaussée de Marche 464 5101 ERPENT  
☎ (081) 30 02 14

## LILLIPUT

Le Restaurant de la Nationale 4  
644 K, chaussée de Marche à Wierde (Namur) - ☎ (081) 40 03 10

Cadre intime, rustique et fonctionnel d'un goût raffiné

Carte - Menu - Vaste parking - Toutes réceptions - Mariage - Communions  
avec Discothèque gratuite pour Banquet.



Electricité Générale

**s. a. EMAN**

Chaussée de Marche 941

5141 WIERDE

☎ (081) 40 01 00 - 40 00 10

DETECTION VOL - INCENDIE

Location camion-grue - ELEVATEUR 18 m.

Madame HESBOIS - THYVIS Agnès

agent agréé

de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie

- Placements S.N.C.I., Etat, Epargne Pension
- Paiement de tous coupons
- Prêts hypothécaires O.C.C.H.
- Prêts personnels et financements Comptoir d'Escompte de Liège
- Assurances AG (vie, incendie, auto....)

Chez vous, à votre domicile  
à votre meilleure convenance

Tél. 081 40 07 41

avenue des Cytises 9  
5141 ANDOY-WIERDE



**JardiSart**  
Entreprise de jardin : création & entretien - Plantations

- Etude de plans : PAYSAGISTE DIPLOMÉ DE GEMBOUX

**PEPINIERES**  
toutes variétés.

remises importantes  
par quantité

- Magasin : tout pour les jardins et parcs  
tronçonneuses - débroussaileuses - tondeuses - motoculteurs  
etc.
- Nourriture volailles, lapins, poules, chiens, chats.

Tél.: 081/40.01.84  
25, Chaussée Nationale 4 • 5330 SART-BERNARD



VOTRE FLEURISTE  
**GILLES**

**FLEURS**  
POUR TOUTES CIRCONSTANCES

PLUS DE 100 M2 D'ART FLORAL ET D'EXPOSITION  
DEPUIS 1925 A VOTRE SERVICE

Chaussée de Marche 186 - 5100 JAMBES

Tél. (081) 30 11 94



**HONDA**  
POWER PRODUCTS



LE VRAI SPECIALISTE DU MATERIEL  
POUR PARC ET JARDIN

S.A. CHRISTIAN LANGE  
CHAUSSEE DE MARCHE 657 / B

☎ (081) 40 19 20  
5141 NAMUR (WIERDE)

MME ROMAIN Blanche  
Square des LATINS , 60  
1150 BRUXELLES